



OBSERVATOIRE RÉGIONAL 2023

DONNÉES 2022

Étude réalisée par Clotilde Monségu

SOMMAIRE

P3 | Avant-propos
Méthodologie
Remerciements

P5 | Partie 1
LE RÉSEAU HABITAT JEUNES
en Auvergne-Rhône-Alpes

P15 | Partie 2
LE PANORAMA DES PUBLICS
accueillis dans le réseau Habitat Jeunes

P21 | Partie 3
LE PARCOURS RÉSIDENTIEL
des jeunes accueillis

P30 | Partie 4
LE PANORAMA DES ÉQUIPES DES RS-FJT

P37 | Partie 5
Glossaire
Bibliographie

Édito

C'est avec fierté que **l'URHAJ Auvergne-Rhône-Alpes** vous présente **l'Observatoire 2023 du réseau Habitat Jeunes**, qui regroupe les données statistiques fournies par les adhérents de notre région.

Nous sommes d'autant plus fiers car pour la première fois avec cette édition nous **rendons hommage à toutes les femmes et les hommes qui œuvrent au quotidien dans les Habitats Jeunes**, qu'ils soient bénévoles ou salariés, en apprentissage ou proche de la retraite, veilleur de nuit ou animateur socio-éduc, salariés du privé ou titulaire de la fonction publique. Il y a dans les foyers mille et un métiers qui se coordonnent, développent des savoir-faire individuels et collectifs, et portent surtout une attention toute particulière à la santé et au bien-être des résidents pour les accompagner et les conforter dans leur vie de jeunes adultes.

Pour rendre compte de cet engagement quotidien le choix a été d'éclairer et d'esquisser **un premier portrait des professionnels du réseau** : grandes catégories des métiers, pyramide des âges, diplômes, salaires moyens, etc. Autant d'éléments nouveaux dans cet observatoire qui permettent de mieux appréhender la pertinence et la réussite du modèle des Foyers Jeunes Travailleurs - Habitats Jeunes (FJT - HAJ).

D'ailleurs le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) en février 2022 **confirmait l'utilité sociale du dispositif FJT** en soulignant que « les possibilités d'accompagnements des jeunes tenant à son modèle en font un acteur déterminant du logement qui leur est dédié et simultanément un opérateur à l'articulation des politiques publiques de la jeunesse, de la cohésion sociale, de l'emploi et de la formation »¹. C'est bien aux équipes que nous devons cet accompagnement.

Cet observatoire est également le **point de départ d'une démarche** qui se veut **globale** pour notre réseau. Car une fois que nous aurons une vision collective de notre richesse humaine, plusieurs voies s'ouvriront à nous. La première est de valoriser comme il se doit tous ces métiers et cette connaissance du terrain ; la seconde, de les transmettre dans une continuité avec l'enseignement initial. Ensuite nous pourrons étayer la fonction employeur des adhérents en anticipant avec eux les évolutions de l'emploi, des métiers et des formations, ou encore ouvrir des voies de recherche sur nos savoir-faire spécifiques construits sur le terrain dans les FJT.

Le 12 juillet 2022, le Conseil Economique, Social et Environnemental rendait son rapport sur Les métiers de la cohésion sociale² avec une vingtaine de préconisations afin de lutter contre le désintérêt croissant pour nos métiers, la perte d'attractivité de notre secteur, le manque de reconnaissance pour notre public comme pour notre travail lié au manque de moyen pour nos structures, etc. De son côté, et avec **le soutien du fonds d'innovation et de sécurisation de l'UNHAJ**, l'URHAJ AURA a choisi de s'engager à son échelle régionale dans une démarche ambitieuse qui s'inscrit nécessairement sur un temps long.

Commençons donc par ce nouvel observatoire et saluons sincèrement toutes les équipes professionnelles et bénévoles des résidences Habitat Jeunes.

Fabien Renaudin Castay

¹ CGEDD, Evaluation et pistes d'évolution pour les Foyers Jeunes Travailleurs (FJT), rapport n° 013975-01, Thierry Bonnet et Thierry Ménager, Février 2022, p.7

² CESE, Les métiers de la cohésion sociale, Juillet 2022, site du CESE

Méthodologie

L'observatoire 2023 s'appuie sur les données 2022 collectées auprès des adhérents du réseau Habitat Jeunes sur la plateforme OP'HAIJ.

La présente étude a pour périmètre l'ensemble de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Elle regroupe les données dites « administratives ». Il convient de garder à l'esprit plusieurs éléments méthodologiques et certaines contraintes liées à la collecte de données qui ont pu déterminer nos choix d'analyse.

Tout d'abord, les informations sont enregistrées par les professionnels des structures et pas directement renseignées par les jeunes accueillis dans les résidences Habitat jeunes. Elles dépendent donc de ce que les jeunes veulent bien transmettre aux équipes, autant de ce que les professionnels perçoivent des jeunes résidents et choisissent la manière de les classer dans les catégories de l'OP'HAIJ.

Ensuite, la collecte des données se fait par les structures avant tout dans un processus de gestion plutôt qu'un objectif de connaissance du public. Ainsi, certains indicateurs peuvent exister dans l'OP'HAIJ mais ne seront pas ou mal renseignés car ils présentent peu d'intérêt pour le quotidien de gestion ou le suivi des jeunes.

De même, la complétude des données de la plateforme se réalise au travers d'onglets indépendants les uns des autres permettant aux adhérents de remplir tout ou partie du dossier. Le nombre de répondants varie selon les années et selon les indicateurs : en 2022, 62 % des adhérents ont renseigné la section des publics accueillis et 68 % celle de l'offre de logement.

Tous les adhérents ne remplissent pas nécessairement toutes les rubriques. Cette souplesse de gestion ne permet pas d'obtenir de chiffres consolidés sur l'ensemble des onglets. Afin d'éviter un trop grand nombre de « non renseigné » le choix a été fait d'établir des tendances et ainsi construire chaque analyse sur le nombre de réponses propres à l'indicateur présenté afin de privilégier la justesse statistique.

Cette contrainte est encore plus forte pour la comparaison des indicateurs d'années différentes, car il peut y avoir des creux dans la complétude des données d'une année sur l'autre. Ainsi, seuls quelques indicateurs ont été travaillés dans le cadre de cet observatoire car ils présentaient une continuité suffisante et permettaient de dégager une tendance générale.

Remerciements

L'observatoire **Habitat Jeunes** est avant tout **un ouvrage collectif** et collaboratif dont il faut remercier chaleureusement chaque contributeur.

En premier lieu, **les adhérents du réseau** Habitat Jeunes qui rassemblent et transmettent tout ou parti les informations indispensables à la construction de l'observatoire : Résidence l'Escale, Résidence le Florilège, FJT Victoria, Résidence.com, Résidence Oxygène, Résidence la Batellerie, Habitat Jeunes Privas Centre Ardèche, Résidence Bois Vignal, Foyer Ardèche Nord, FJT Tivoli, Rochecolombe, la Manu, Résidence Yves Peron, Résidence Jean-Marie Vianney, Résidence les Ecrins, Résidence le Taillefer, FCR de l'Isère, Résidence les 4 vents, Résidence le Renouveau, AOCDF de Saint Egrève, AOCDF de Villefontaine, Habitat Jeunes Clairvivire, Centre de Jeunesse P. Beregovoy, AOCDF de la Talaudière, FJT Guy IV, FJT le Phare, Corum Saint-Jean, Résidence l'Atrium, FCR du Rhône, Résidence Moulin à vent, les Remparts, Maison Saint Michel, Résidence C. Mérieux, Résidence Saint Bruno, l'Escale Lyonnaise, AOCDF de Lyon, Résidence Totem, Résidence François Béguier, Résidence Part Dieu, Majo Parilly, Résidence Carré de Soie, Résidence Presqu'île, Résidence Sèze, la Clairière, FJT de l'Erier, Résidence Joseph Fontanet, Résidence Joseph Escoffier, Résidence les Epinettes, Résidence Buisson Rond, Résidences des Romains-Novel-Boutae, Résidence la Tournette, Les espaces MJC d'Évian, FCR de la Haute Savoie, AOCDF de Villaz.

Nous remercions également nos partenaires institutionnels qui accompagnent ce travail notamment la **DREAL**, la **DREETS** et la **CAF du Rhône**.

Ensuite, pour avoir fait écho aux chiffres que nous vous restituons ici, il nous faut remercier Mesdames **Angèle COULOT**, **Romaine DESJARDIN**, **Ombeline FAYARD**, **Soline JEANTET** et **Zoé VIVIAND** ainsi que leurs cheffes de projet, **Marjolaine DOUMERGUE**, **Sabine CAILLAUD**. Ces cinq étudiantes en Master 2 Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations, à l'Université Lumière Lyon II ont réalisé une mission sur l'évolution des métiers du social au sein de nos Habitats Jeunes. En récoltant la parole des professionnels sur leur lieu de travail, elles ont apporté une lecture sensible de ce que vivent les professionnels et construit une série de préconisations qui viendront étayer la suite de notre travail.

Enfin, nous voulons remercier les **URHAIJ d'Occitanie** et **d'Île de France** qui ont bien voulu faire raisonner leurs chiffres et leurs analyses avec les notres et spécialement remercier **l'UNHAIJ** qui nous apporte son soutien dans le cadre du fonds d'innovation et de sécurisation. Dès lors notre expérimentation, dont l'observatoire est la première étape, s'inscrit dans un processus d'échange et de réflexion partagée avec l'ensemble du réseau Habitat Jeunes.

Partie 1

LE RÉSEAU HABITAT JEUNES

en Auvergne-Rhône-Alpes



Chiffres clés du réseau Habitat Jeunes AURA en 2022



42 adhérents

bienvenue au SIRA – Puy de Dôme



72 structures



10 départements



40 villes



**7054
jeunes logés**



**45M€
de Recette**

au 31/12/2020



5863 logements

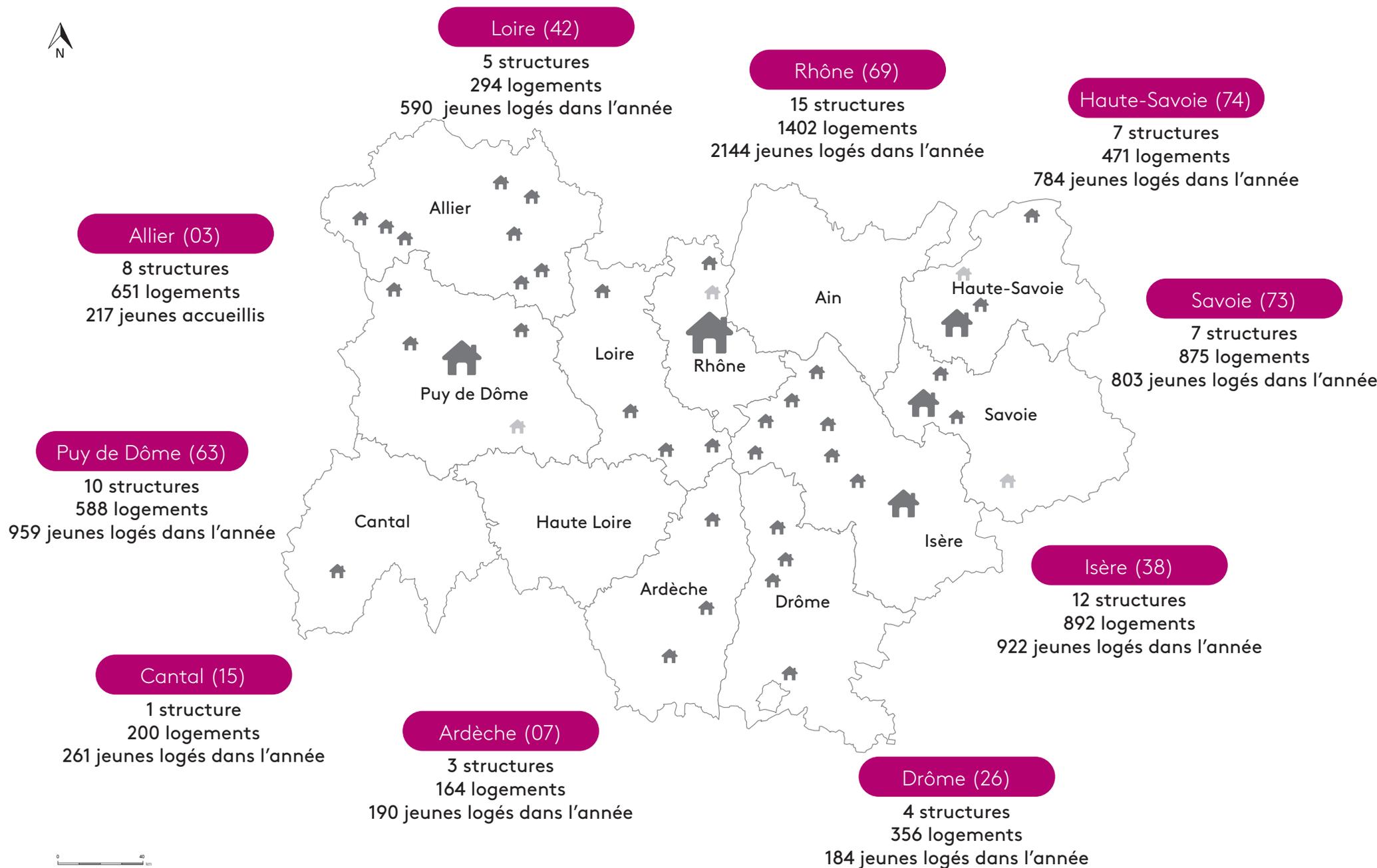


5964 places

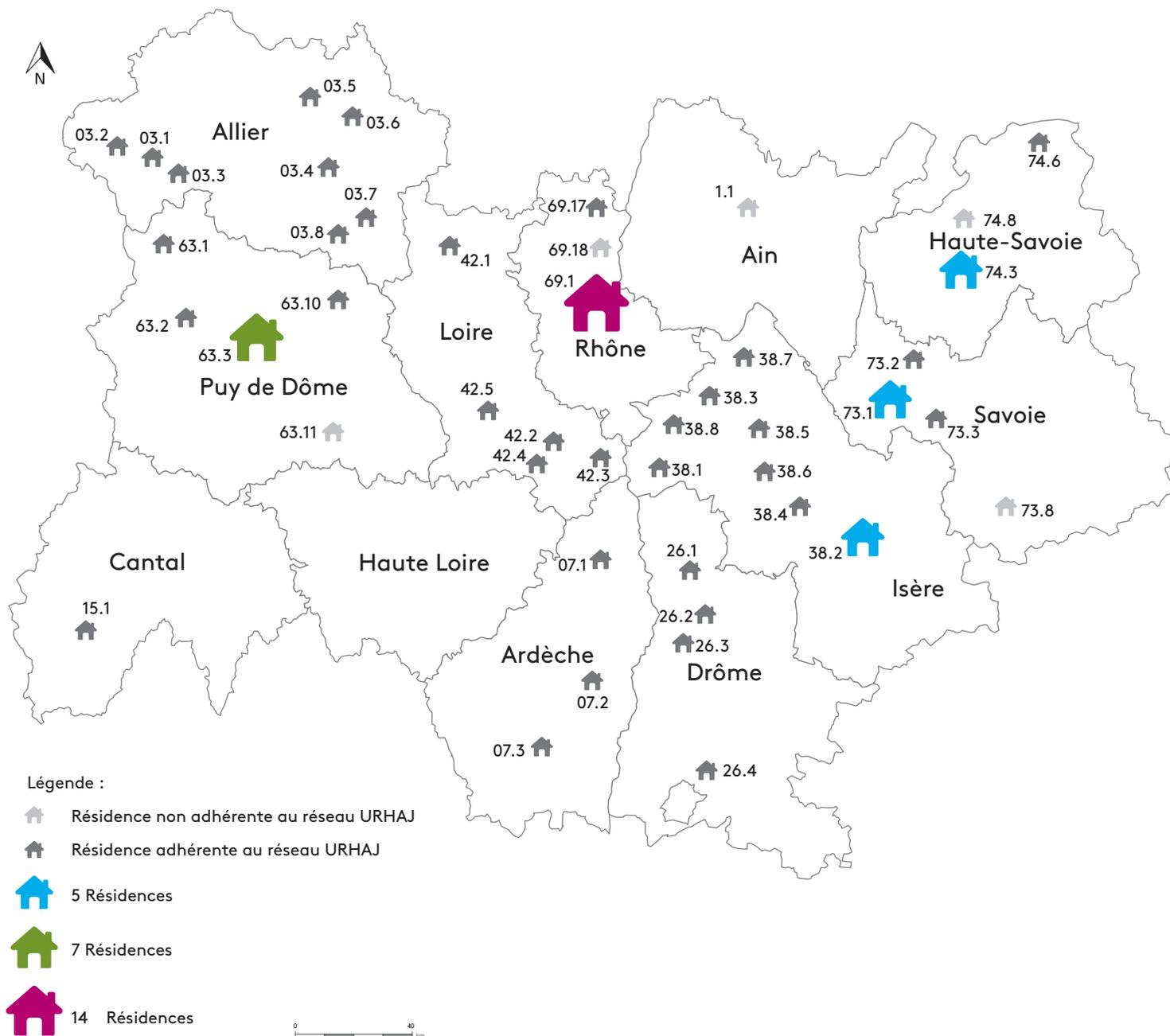


**55 résidences
situées en QPV**
(pour 4660 places)

Maillage territorial du réseau Habitat Jeunes



Implantation des structures collectives du réseau Habitat Jeunes en AuRA



AIN (01)

01.1 : Les trois Saules

ALLIER (03)

03.1 : Résidence l'Escale
 03.2 : Résidence la Batellerie
 03.3 : Résidence.com
 03.4 : Résidence O2
 03.5 : Résidence @Nima
 03.6 : Résidence le Tremplin
 03.7 : Résidence Paul Jarlier (ex Athéa)
 03.8 : Résidence Lardy

ARDÈCHE (07)

07.1 : Foyer Ardèche Nord
 07.2 : Habitat Jeunes Privas centre Ardèche
 07.3 : Résidence Bois Vignal

CANTAL (15)

15.1 : FJT Tivoli

DRÔME (26)

26.1 : Résidence Yves Peron
 26.2 : Rochecolombe
 26.3 : La Manu
 26.4 : Maison Constantin

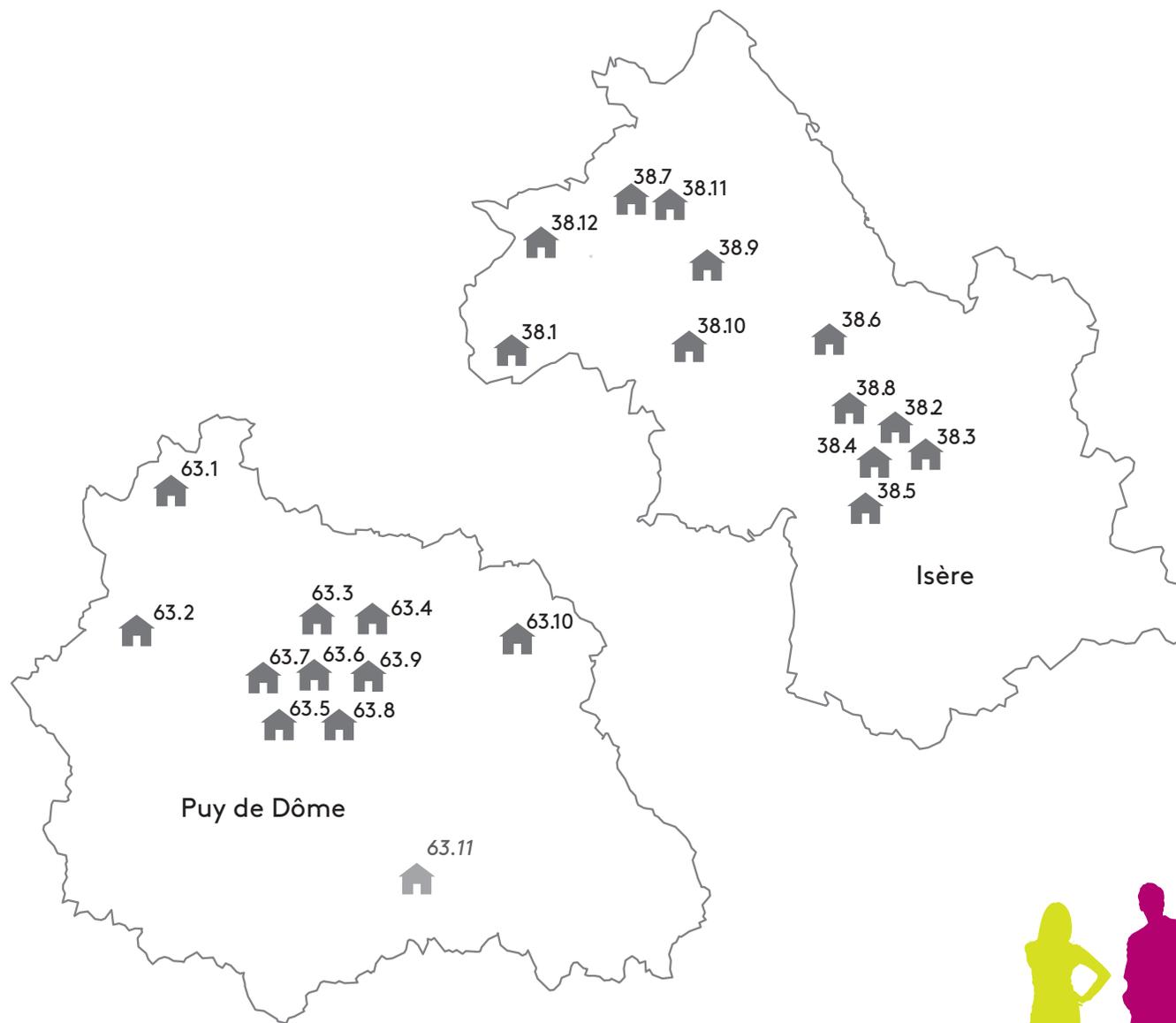
LOIRE (42)

42.1 : Centre Jeunesse Pierre Bérégovoy
 42.2 : FJT des compagnons de la Talaudière
 42.3 : Habitat Jeunes Clairvivre
 42.4 : Habitat Jeunes Le Pax
 42.5 : FJT Guy IV

RHÔNE (69)

69.1 : Métropole de Lyon
 (16 structures dont 2 hors réseaux)
 69.17 : Les Remparts
 69.18 : L'accueil Villefranche

Zoom sur le réseau Habitat Jeunes en Isère et dans le Puy de Dôme



ISÈRE (38)

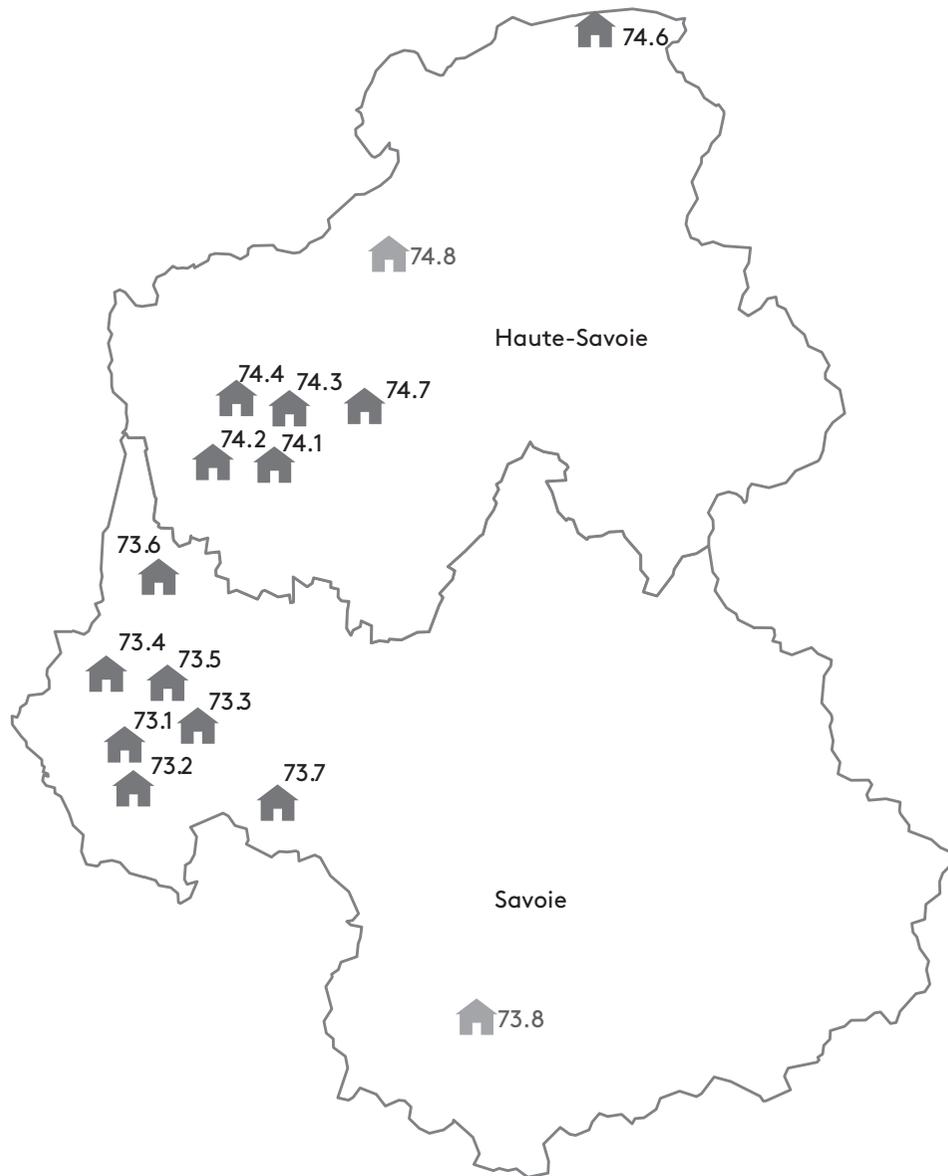
- 38.1 : Résidence les Sables
- 38.2 : Résidence le Taillefer
- 38.3 : Résidence les Ecrins
- 38.4 : Résidence les Iles
- 38.5 : Fédération Compagnonnique Régionale
- 38.6 : Résidence les Noyers verts
- 38.7 : Résidence les Quatre Vents
- 38.8 : FJT des compagnons de Saint Egrève
- 38.9 : Résidence le Renouveau
- 38.10 : Résidence Jean-Marie Vianney
- 38.11 : FJT des compagnons de Villefontaine
- 38.12 : Résidence les Poly-Gônes

PUY-DE-DÔME (63)

- 63.1 : Résidence Saint Eloy les Mines
- 63.2 : Résidence Saint Georges de Mons
- 63.3 : Résidence Sainte Claire
- 63.4 : Résidence Saint Eutrope
- 63.5 : Résidence Sainte Marguerite
- 63.6 : Résidence Saint Jean
- 63.7 : Résidence Saint Louis
- 63.8 : Résidence Saint-Jacques
- 63.9 : FJT le Phare
- 63.10 : Résidence l'Atrium
- 63.11 : Résidence la Passerelle



Zoom sur le réseau Habitat Jeunes en Savoie et Haute-Savoie



HAUTE-SAVOIE (74)

- 74.1 : Résidence le Boutae
- 74.2 : Résidence le Novel
- 74.3 : Résidence les Romains
- 74.4 : Résidence la Tournette
- 74.5 : Fédération Compagnonnique Régionale
- 74.6 : Les Espaces MJC d'Évian
- 74.7 : FJT des compagnons de Villaz
- 74.8 : *Le château rouge*

SAVOIE (73)

- 73.1 : La Clairière
- 73.2 : Résidence Buisson Rond
- 73.3 : Résidence Joseph Escoffier
- 73.4 : FJT de l'Erier
- 73.5 : Résidence les Epinettes
- 73.6 : Résidence Joseph Fontanet
- 73.7 : Résidence Albert Camus
- 73.8 : *Résidence Jean Baghe*



Zoom sur le réseau Habitat Jeunes dans la Métropole

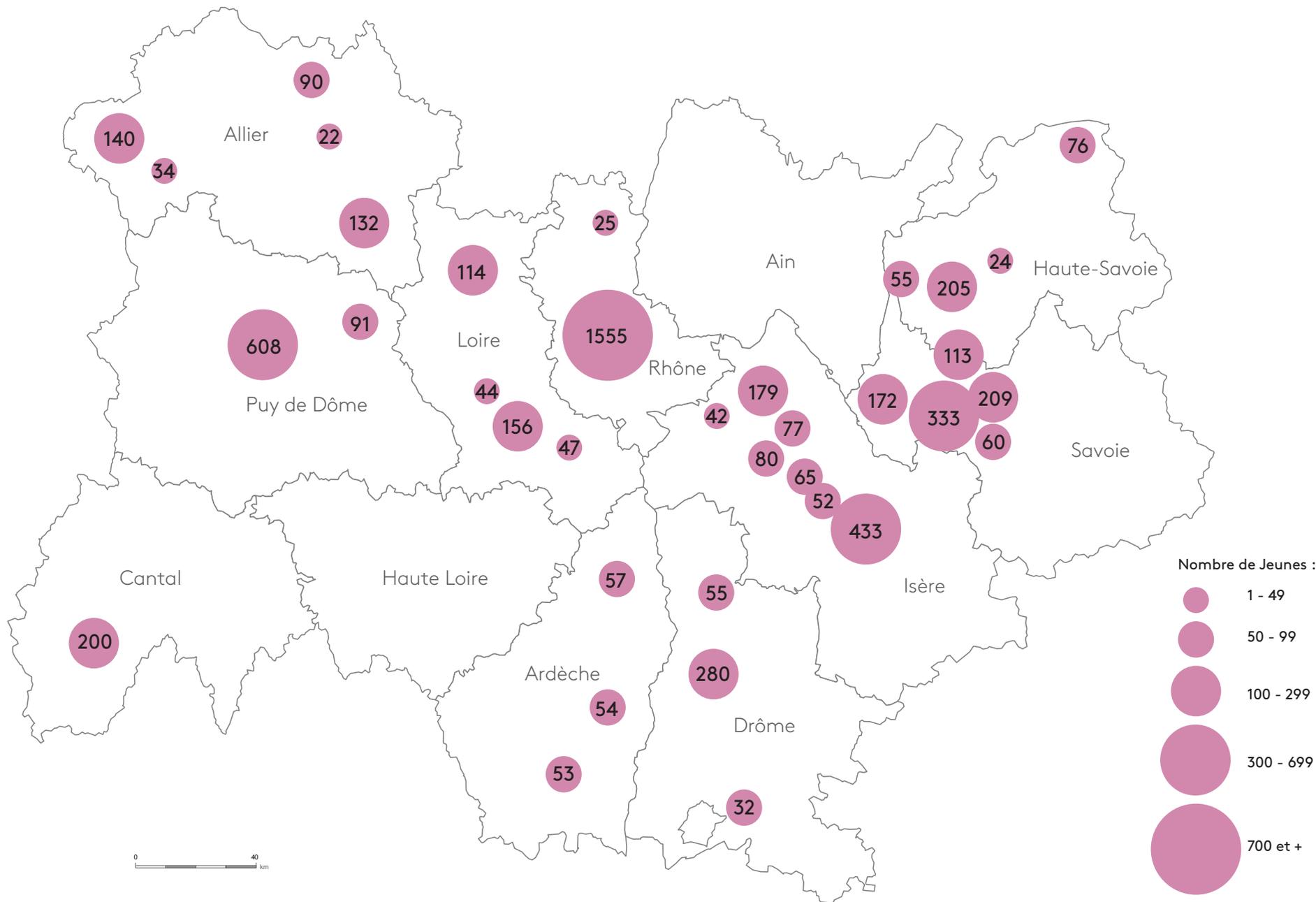


MÉTROPOLE DE LYON (69)

- 69.1 : Résidence Moulin à Vent
- 69.2 : Résidence Part Dieu
- 69.3 : Résidence Presqu'île
- 69.4 : FTJ les Compagnons de Lyon
- 69.5 : Maison Saint Michel
- 69.6 : Résidence Christophe Mérieux
- 69.7 : Résidence Sèze
- 69.8 : L'escalpe Lyonnaise
- 69.9 : Fédération compagnonnique régionale
- 69.10 : Résidence Carré de Soie
- 69.11 : Résidence Saint Bruno
- 69.12 : Résidence Totem
- 69.13 : Résidence François Béguier
- 69.14 : Majo Parilly
- 69.15 : *Relais Jeunes Jacques Monod*
- 69.16 : *Relais Jeunes Yves Chauvin*

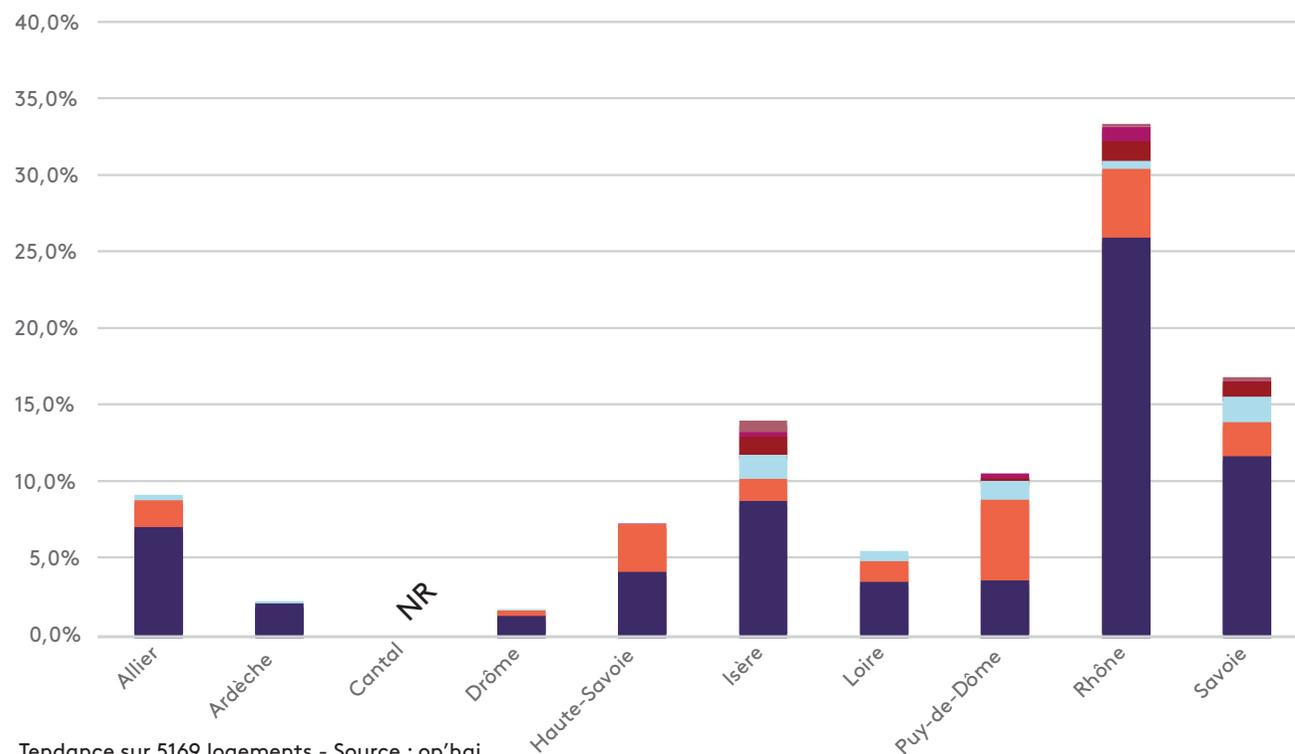


La Capacité du réseau Habitat Jeunes en AuRA



Typologies de logement par département

Répartition des typologies de logement par département



Tendance sur 5169 logements - Source : op'haj

■ F1 ■ Chambre individuelle ■ F2 ■ Chambre à deux ■ F3 ou + ■ Chambre à trois ou +

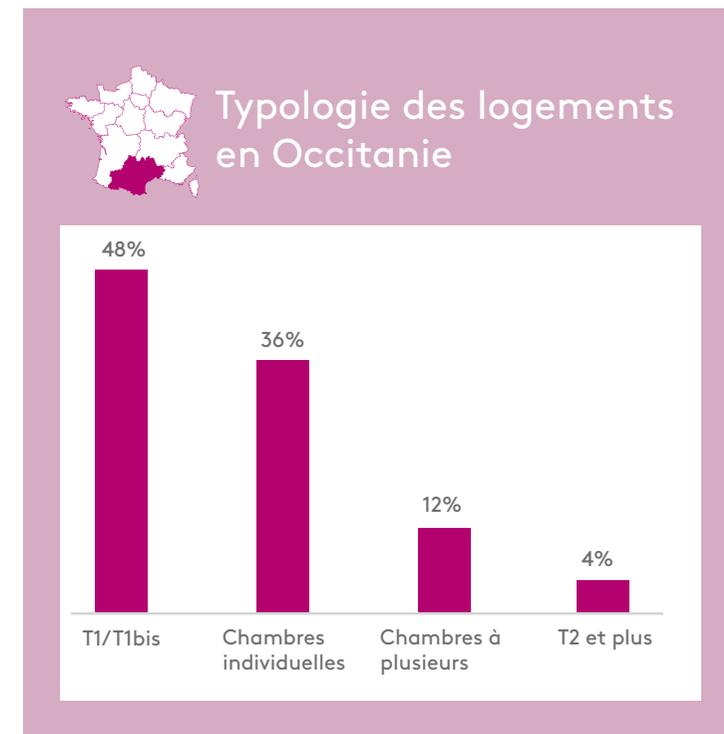
En Auvergne Rhône Alpes, les logements individuels de type F1 représentent la plus grande part du volume global des logements proposés.

La typologie des logements en Auvergne Rhône-Alpes est stable. Les logements individuels sont toujours la norme avec 67.5% de représentation (F1) et tendent à

augmenter dans les années à venir. En effet, les logements créés aujourd'hui sont majoritairement des T1 et T1 bis.

Quant aux réhabilitations, elles cherchent à transformer les chambres en logement de petites tailles, afin de répondre aux nouvelles exigences et attentes des résidents.

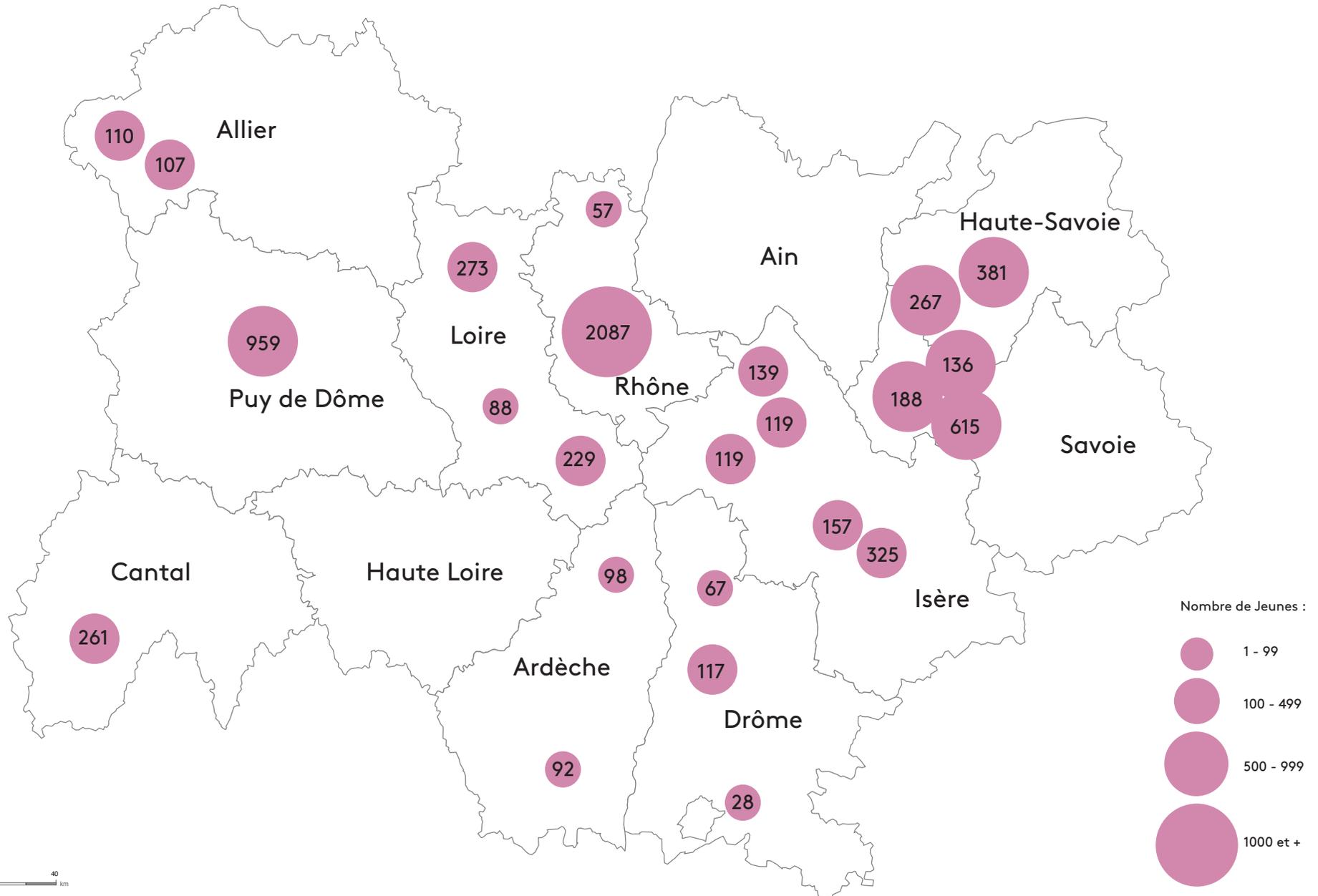
Par ailleurs, et sans surprise, le département



du Rhône absorbe la plus grande capacité de logements, suivi par la Savoie et l'Isère.

Notons que les territoires de la Haute-Savoie, du Puy de Dôme et du Rhône ont la plus forte représentation de chambre sur la Région.

Jeunes accueillis sur réseau Habitat Jeunes en AuRA



Partie 2

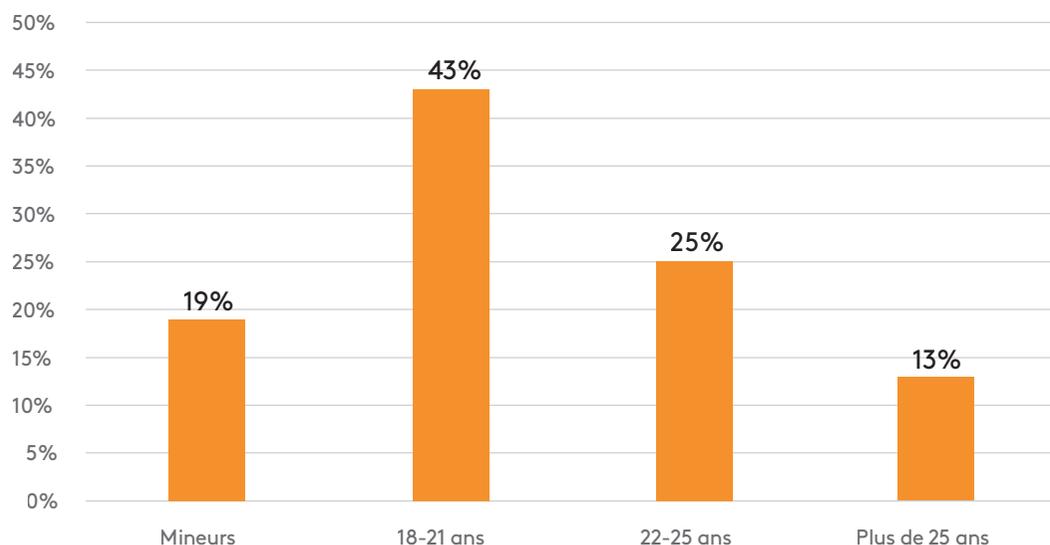
LE PANORAMA DES PUBLICS

accueillis
dans le réseau Habitat Jeunes



Une large majorité de jeunes entre 16 et 21 ans

Catégorie d'âge des résidents HAJ en AuRA



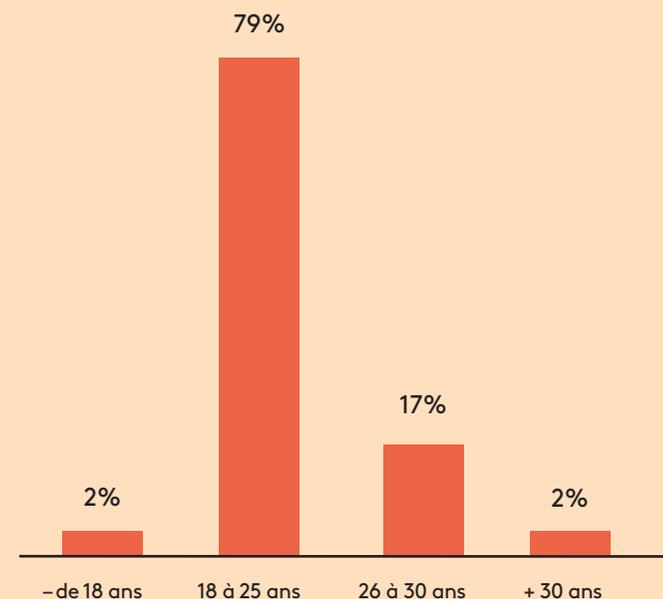
Tendance sur 4 577 jeunes - Source : op'haj

La majorité des résidents, soit 62%, sont âgés de moins de 21 ans, alors que l'âge moyen d'entrée en FJT est évalué à 21 ans.

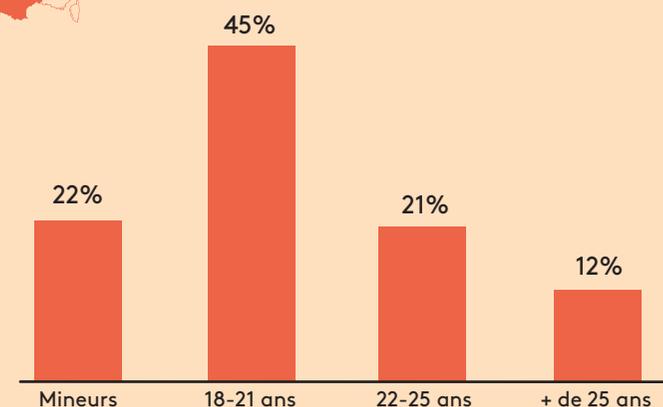
Les chiffres concernant l'accueil des jeunes mineurs restent relativement stables depuis près de 3 ans (25% en 2018, 20% en 2020 et 17% en 2021). Ces derniers sont relativement bien représentés alors que la majorité des résidences n'en accueillent pas, ou peu. Ces derniers peuvent être apprentis, et se concentrent pour beaucoup dans les résidences accueillant une importante population d'alternants. Ils peuvent également être orientés par les Départements dans le cadre de conventions établies entre les Conseils Départementaux et les RS-FJT, pour l'accueil de jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés).



Catégorie d'âge des résidents HAJ en IDF

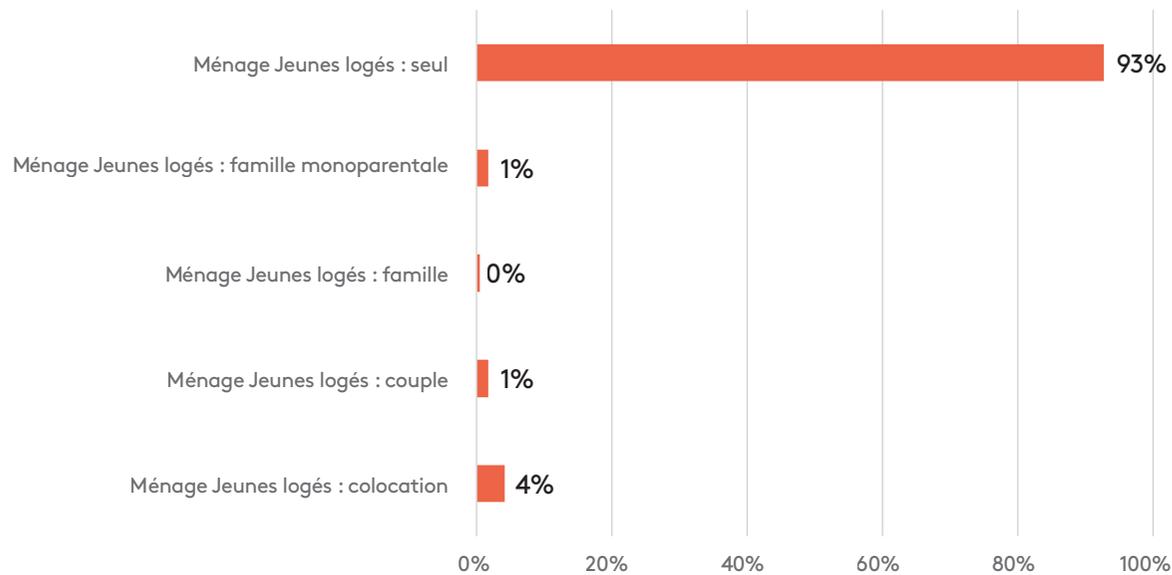


Catégorie d'âge des résidents HAJ en Occitanie



Les résidences accueillent à 93% des personnes seules

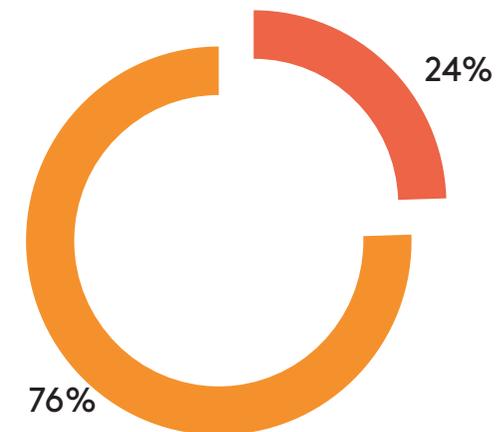
Composition des ménages



Tendance sur 6 705 jeunes - Source : op'haj

Répartition hommes/femmes des résidents en AuRA

Notons que 76% des résidents sont des hommes, pour 24% de femmes



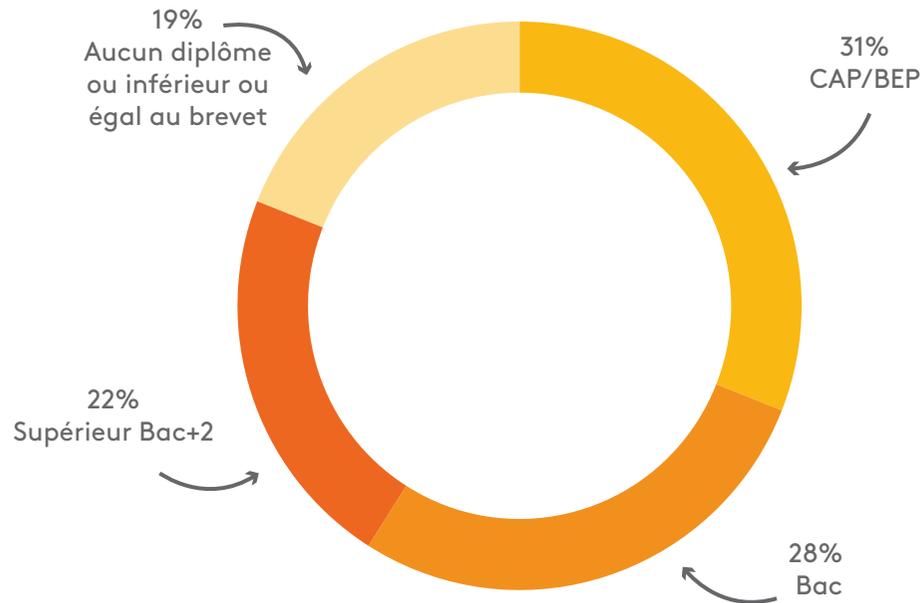
Femmes

Hommes

Tendance sur 8 311 jeunes

1/3 des jeunes avec un CAP ou BEP

Niveau scolaire des résidents en AuRA



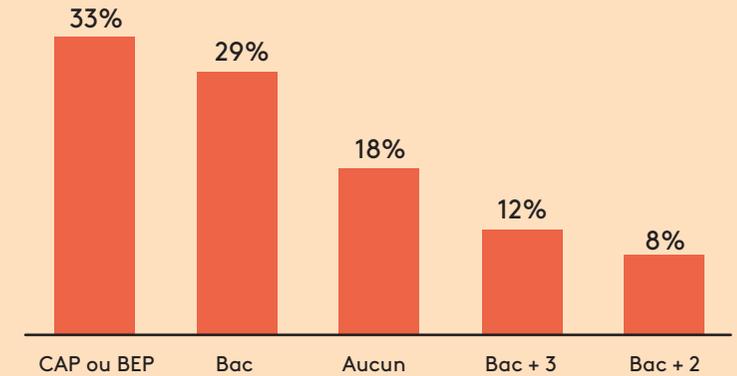
Tendance sur 3 341 jeunes - Source : op'haj

19% des jeunes logés ont un diplôme inférieur ou égal au brevet. Mais la part des jeunes faiblement diplômé tend à diminuer. Elle était de 22% en 2012, soit 3 points de plus qu'aujourd'hui.

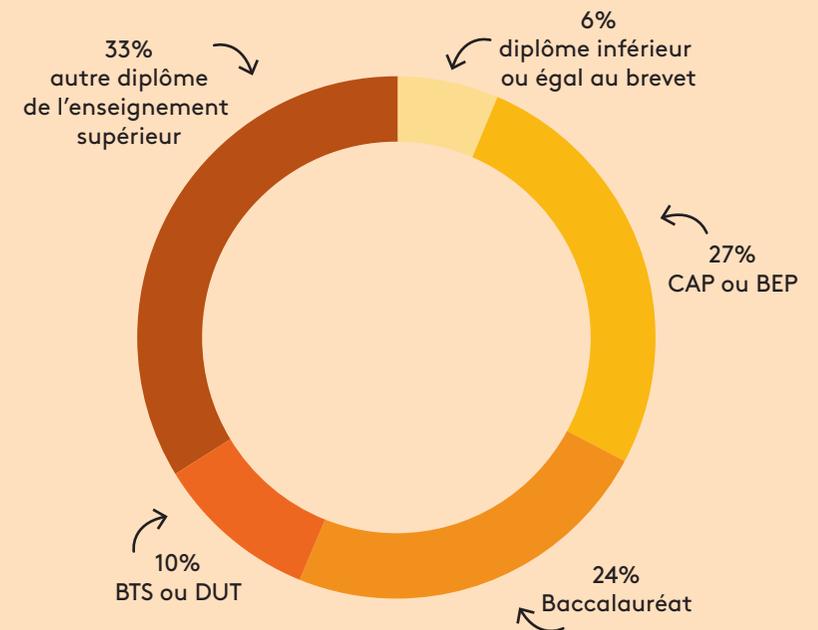
Cette part importante de jeunes n'ayant pas le niveau BAC s'explique, notamment, par l'importance des jeunes en contrat d'apprentissage. Enfin, près d'1/4 des jeunes présents ont un diplôme supérieur à bac+2.



Niveau scolaire des résidents en Occitanie



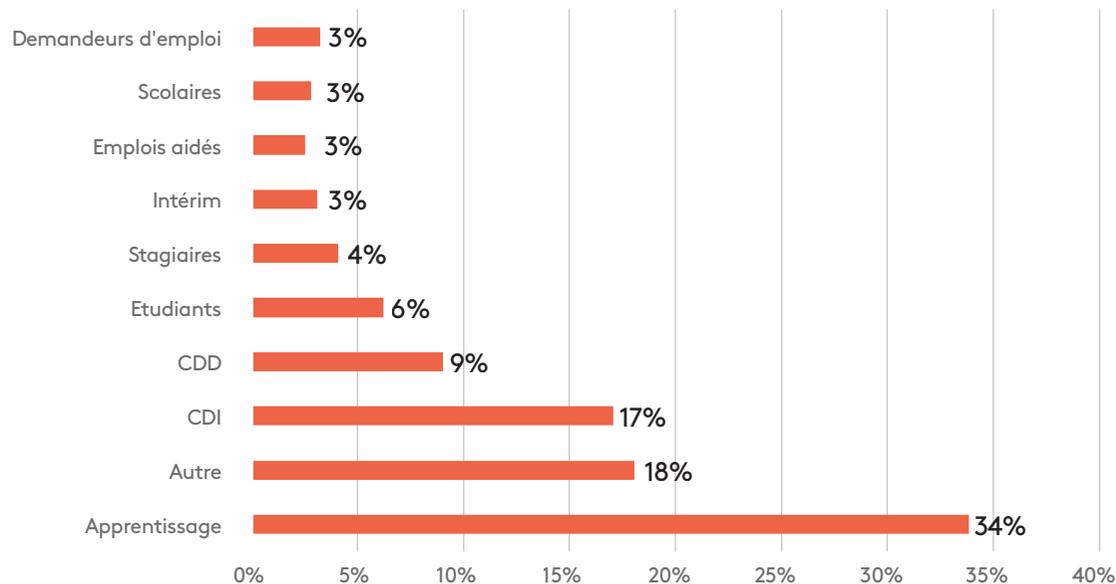
Niveau scolaire des résidents en IDF



Des jeunes en insertion professionnelle, une forte part d'apprentis

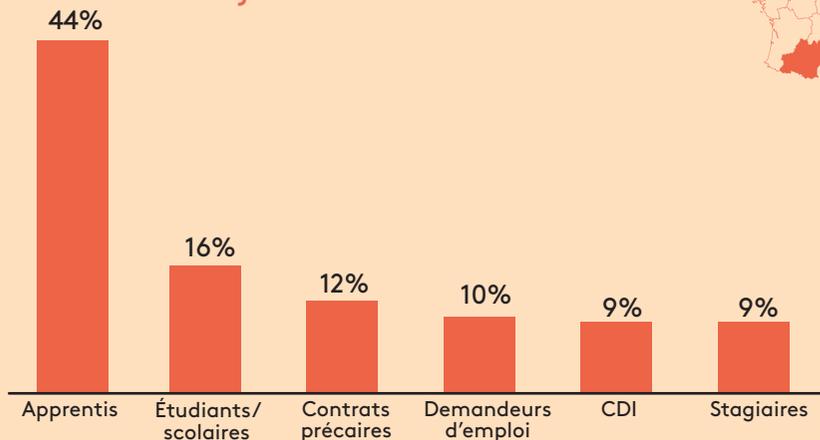
Activité des jeunes à l'entrée en AuRA

66% des jeunes sont salariés ou apprentis. La politique de développement de l'apprentissage a un effet notable sur la population accueillie en FJT. En effet, 34% des jeunes logés sont apprentis et cette part est relativement en augmentation depuis ces dernières années.

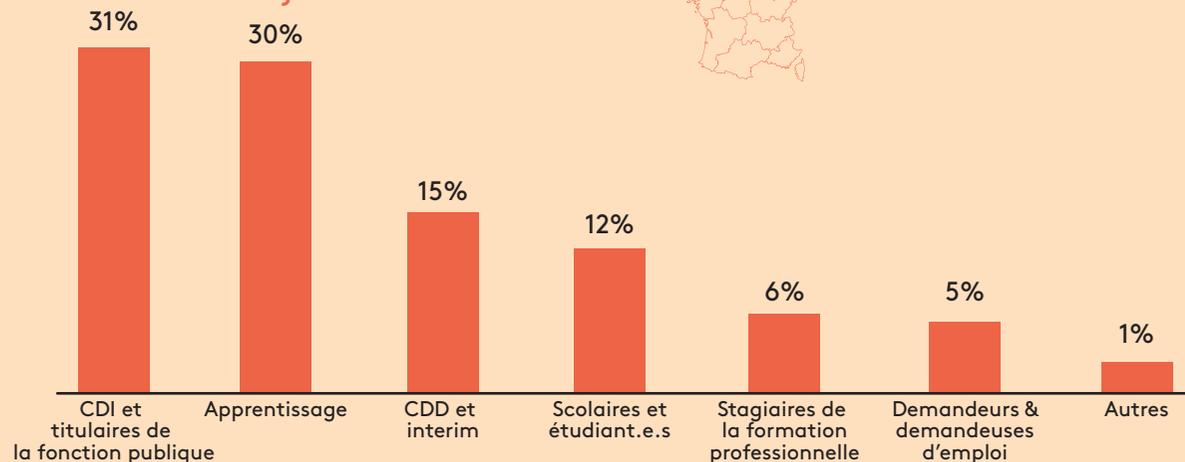


Tendance sur 709 jeunes - Source : op'haj

Activité des jeunes à l'entrée en Occitanie

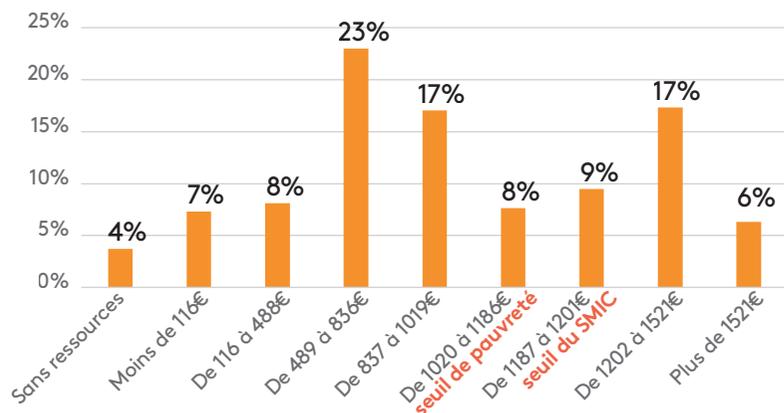


Activité des jeunes à l'entrée en IDF



Plus de 2/3 des jeunes ont des ressources mensuelles inférieures au SMIC

Montant des ressources mensuelles 2022 en AuRA

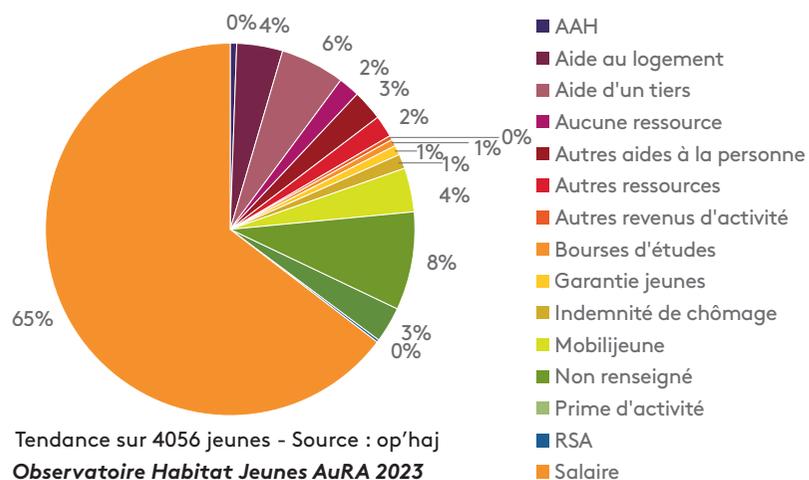


Tendance sur 3 793 jeunes - Source : op'haj

42% des jeunes disposent de revenus inférieurs à 837€ mensuels et 67% ont moins de 1 186€. A titre indicatif, le seuil de pauvreté officiel établi en 2022 est de 1 102 euros par mois pour 1 personne. Seuls un tiers des résidents sont proches ou au-dessus du seuil de pauvreté.

76% des jeunes logés en 2022 avaient des ressources inférieures à 1 201€ par mois, soit en deçà du SMIC mensuel net fixé à 1 269€ pour cette même année.

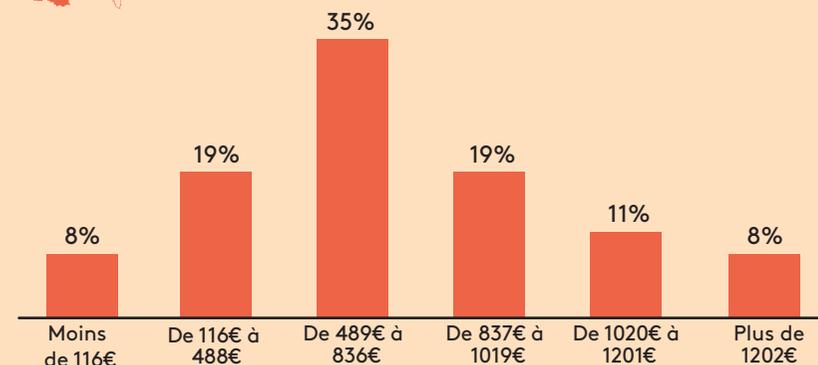
Nature des ressources 2022 des jeunes en AuRA



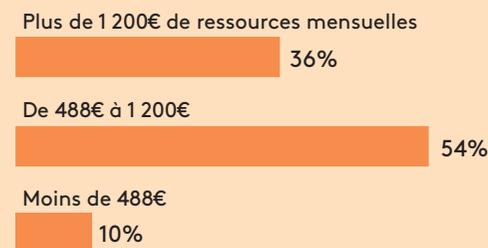
Tendance sur 4056 jeunes - Source : op'haj
Observatoire Habitat Jeunes AuRA 2023



Montant des ressources mensuelles 2022 en Occitanie



Montant des ressources mensuelles 2022 en IDF



Une nouvelle étude DREES (Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) parue en 2023 indique que les jeunes de 18 à 24 ans apparaissent comme une population particulièrement confrontée à la vulnérabilité économique. 26% de ces derniers vivent sous le taux de pauvreté en France, et c'est particulièrement le cas des jeunes ne vivant plus chez leurs parents (35%).

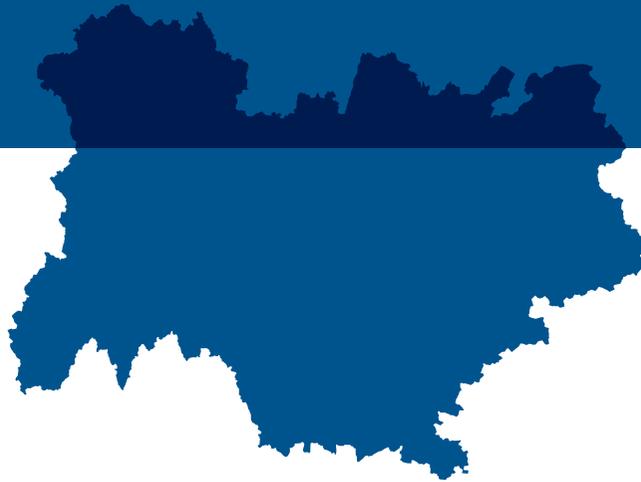
Comme expliqué dans notre précédent observatoire il existe une grande diversité des natures des ressources des jeunes. La principale ressource des jeunes est le salaire (65 %). Pour autant, le salaire peut être complété par une grande diversité de dispositifs. Mais le faible taux affiché pour chaque nature de ressource révèle en réalité une très grande variété de situation pour les jeunes qu'il faut apprécier individuellement. Ainsi, chaque dispositif a ses propres critères liés au jeune lui-même (âge, revenus, etc.), au logement (ALT, IML, FJT, etc.) voire au territoire comme le RSJ propre à la Métropole du Grand Lyon.

À noter : les jeunes peuvent cumuler plusieurs types de ressources

Partie 3

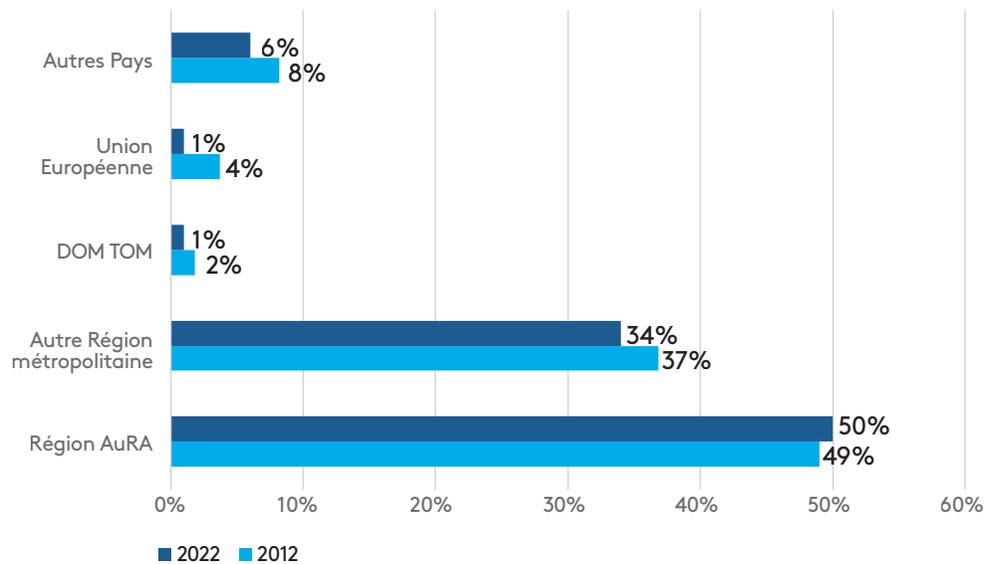
LE PARCOURS RÉSIDENTIEL

des jeunes accueillis



Pourcentage des jeunes originaires de la Région

Origine géographique des jeunes à l'entrée en AuRA



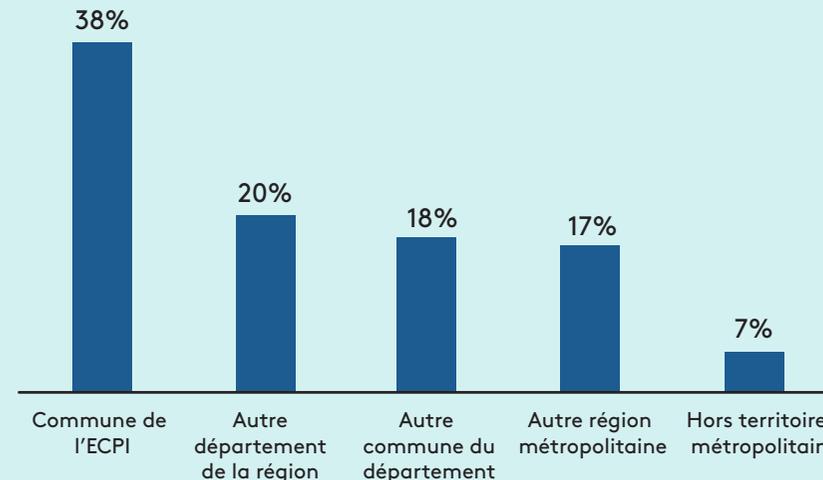
Tendance sur 4 061 jeunes - Source : op'haj

42% des résidents ne sont pas originaires d'une commune de l'EPCI du territoire de la résidence Habitat Jeunes. Le réseau d'Auvergne Rhône-Alpes permet à ces arrivants de trouver une solution de logement rapide et efficace dans le cadre de leur formation ou d'un emploi, impliquant une mobilité géographique.

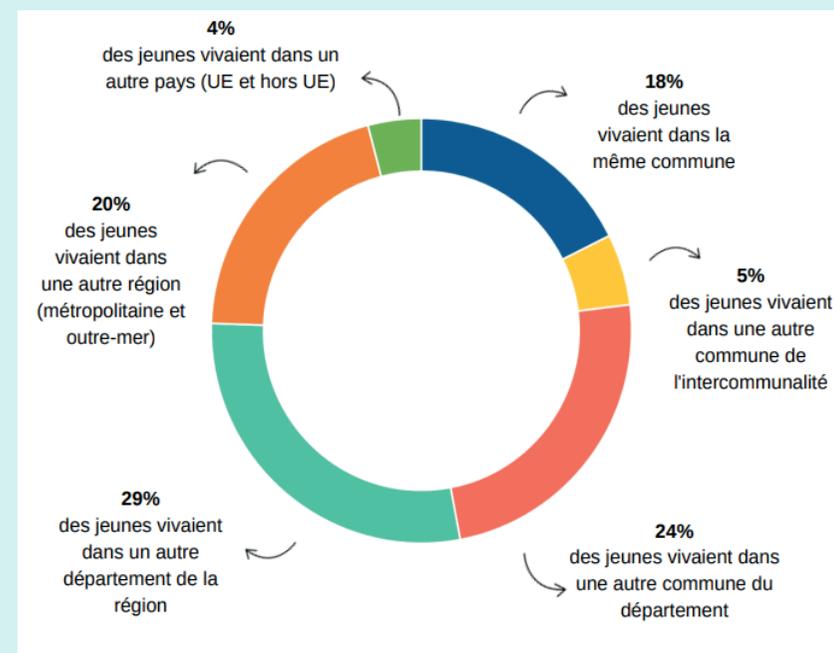
Pour les 50% des jeunes originaires de la Région, les RS-FJT sont dans ce cas le plus souvent une bonne solution pour faciliter la décohabitation du foyer familial.



Origine géographique des jeunes à l'entrée en Occitanie



Origine géographique des jeunes à l'entrée en IDF

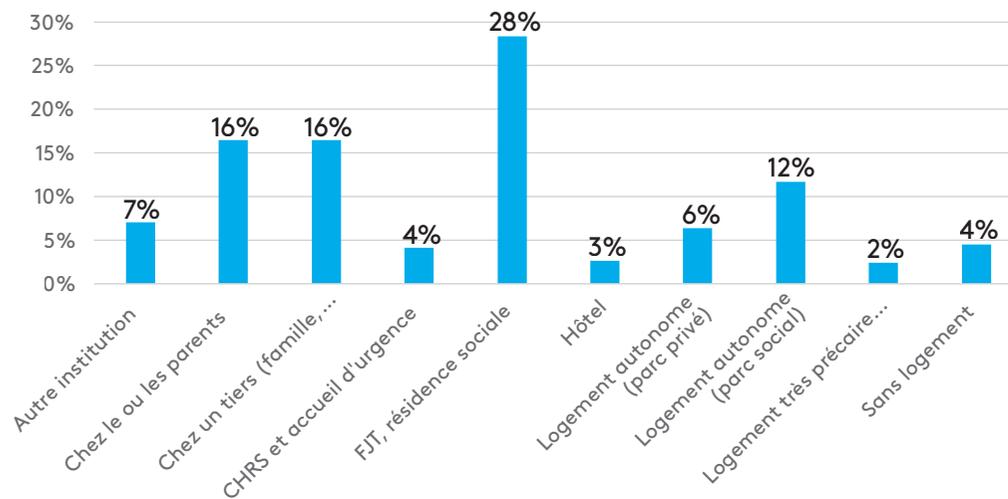


Motif de recherche d'un logement

1 jeune sur 3 sans logement propre avant l'arrivée en RS-FJT

37% des jeunes étaient sans logement propre avant leur arrivée, qu'il s'agisse de situation de très grande urgence (CHRS, hôtel, à la rue...), ou bien en situation d'hébergement précaires.

Type de logement occupé avant l'entrée en AuRA



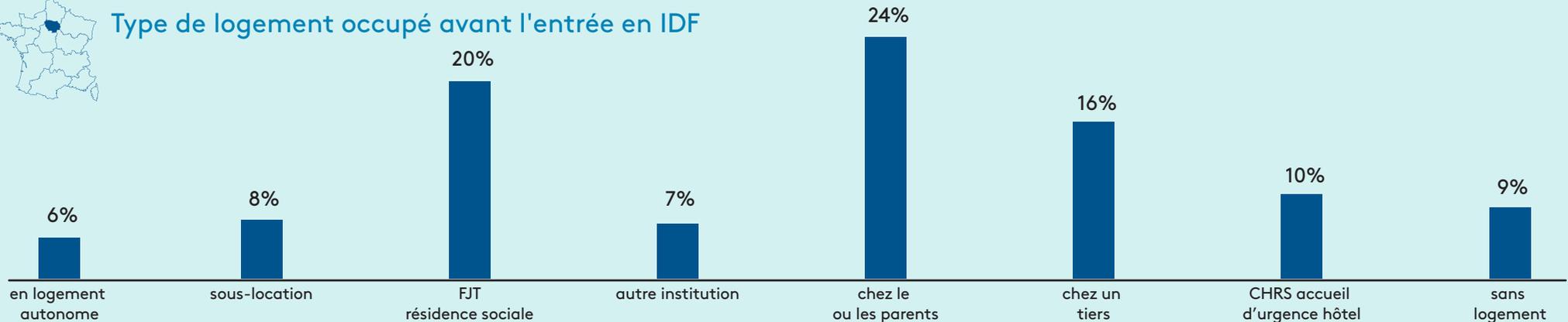
Tendance sur 582 jeunes - Source : op'haj



Comme pour les chiffres de l'observatoire de l'année passée, il faut être prudent à la lecture de l'évolution de cet indicateur pour les FJT. La part importante (28%) représentée par les FJT comme logement précédent inclue le changement de résidence et l'évolution du jeune lui-même. En effet cela vient aux modalités de renseignement par les opérateurs concernant la situation des jeunes changeant de statut au sein du FJT lui-même, notamment quand un jeune devient majeur. Cette création d'un « nouveau » parcours est renseignée comme une « nouvelle » entrée en FJT plutôt qu'un cas non renseigné.



Type de logement occupé avant l'entrée en IDF



Une recherche de logement motivée par un rapprochement du lieu d'activité ou d'apprentissage

Motif de recherche de logement en AuRA



64% : Rapprochement du lieu d'activité



9% : Non renseigné



9% : Rupture et conflit familial



7% : Recherche d'indépendance, d'autonomie



5% : Sans logement, à la rue



4% : Sortie prévue du logement ou de l'hébergement



1% : Logement actuel inadapté (trop petit, insalubre, précaire...)



1% : évolution familiale, couple, naissance prévue...

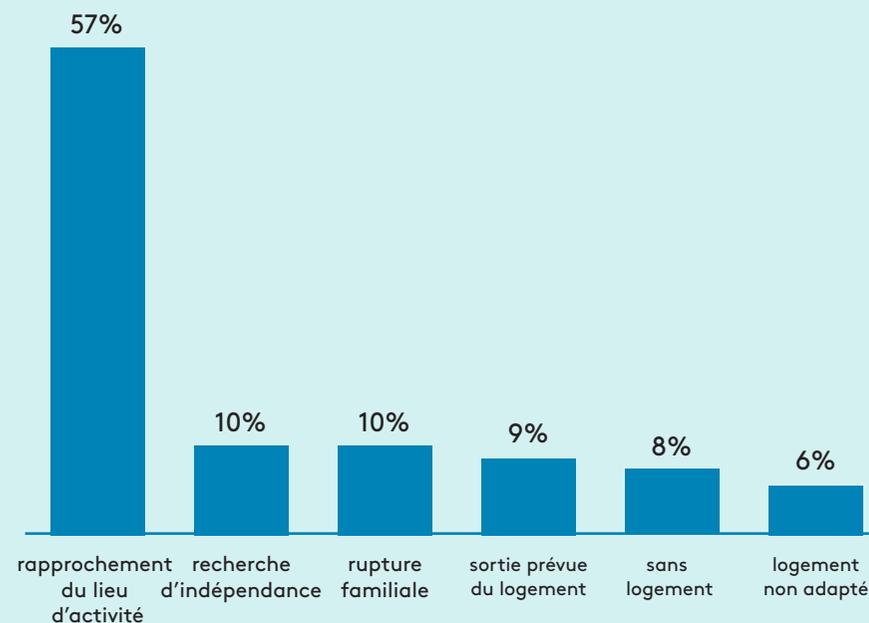
Le rapprochement du lieu d'activité est le motif principal d'entrée dans logement FJT depuis plusieurs années. Cet indicateur montre bien la réponse apportée par les résidences aux besoins de mobilité des jeunes qui sont pour presque la moitié d'entre eux, non originaires du territoire de la résidence. Ils doivent ainsi trouver rapidement un logement, tout en ayant des contraintes sociales et économiques fortes.

Mais la recherche de logement est de plus en plus motivée par la situation d'urgence. En effet, 18% de jeunes sont concernés par une situation d'urgence, de rupture familiale ou institutionnelle contre (16% en 2019). Les RS-FJT vont alors jouer un rôle essentiel à la réussite de ces jeunes en leur apportant un logement abordable et un accompagnement ce qui leur permettra de poursuivre sereinement leur insertion économique et sociale. De plus, cet accompagnement pourra être renforcé individuellement pour les plus précaires socialement, faisant de la solution HAJ un support indispensable à leur prise d'autonomie sociale et économique.

Tendance sur 4 042 jeunes - Source : op'haj



Motif de recherche de logement en Occitanie



Motif de recherche de logement en IDF



53% étaient dans l'urgence ou en rupture familiale ou institutionnelle



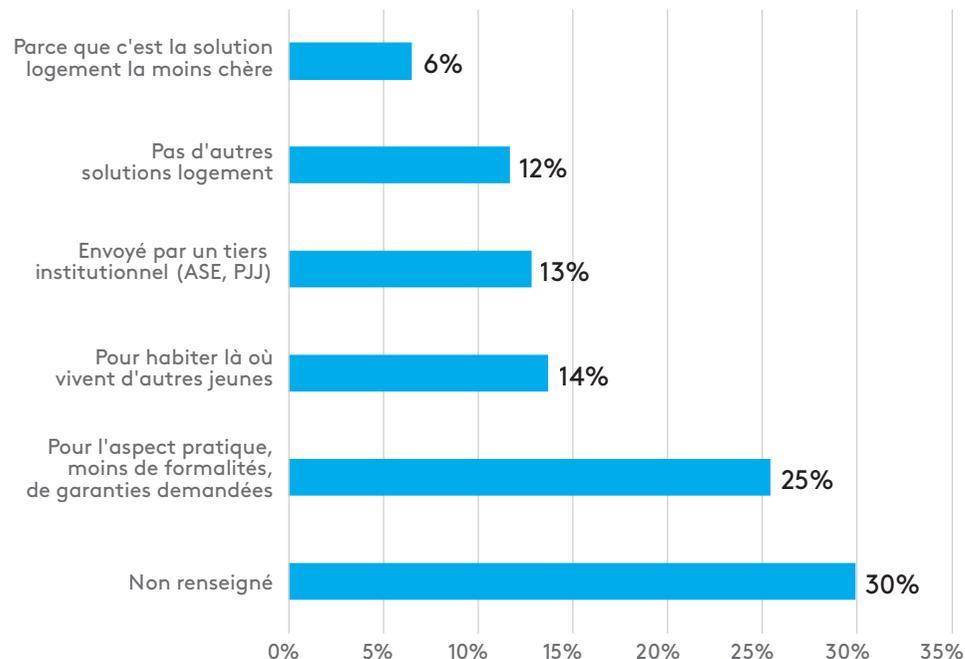
34% devaient se rapprocher de leur lieu d'activité



7% recherchaient plus d'indépendance

Les raisons du choix Habitat Jeunes

Raison du choix Habitat Jeunes en AuRA



Pour 43% des résidents, le choix du logement en Habitat Jeunes se fait pour son "aspect pratique", économique ("parce que c'est la solution logement la moins chère"), ou encore parce qu'ils n'avaient pas d'autres solutions logement. L'ensemble de ces raisons montrent l'adaptabilité de la solution HAJ aux contraintes des jeunes. La souplesse des durées de séjour, la simplification des démarches d'accès au logement et le niveau d'APL majoré, qui caractérisent le réseau Habitat Jeunes, répondent ainsi aux besoins des jeunes.

Tendance sur 3 699 jeunes - Source : op'haj

Raison du choix Habitat Jeunes en Occitanie



Une durée de séjour en FJT qui reste relativement stable

Durée de séjour 2022 en AuRA



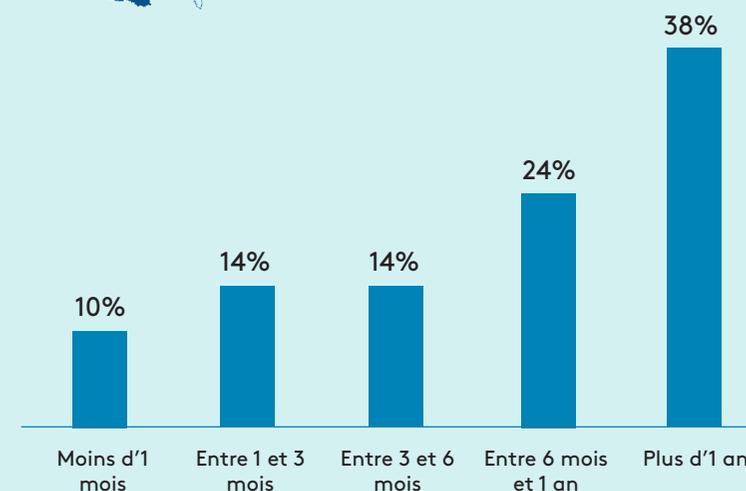
Tendance sur 3 515 jeunes - Source : op'haj

La part des durées de séjours de plus d'un an en résidence Habitat Jeunes varie selon les années mais elle est généralement comprise entre 35 et 45% de la population accueillie.

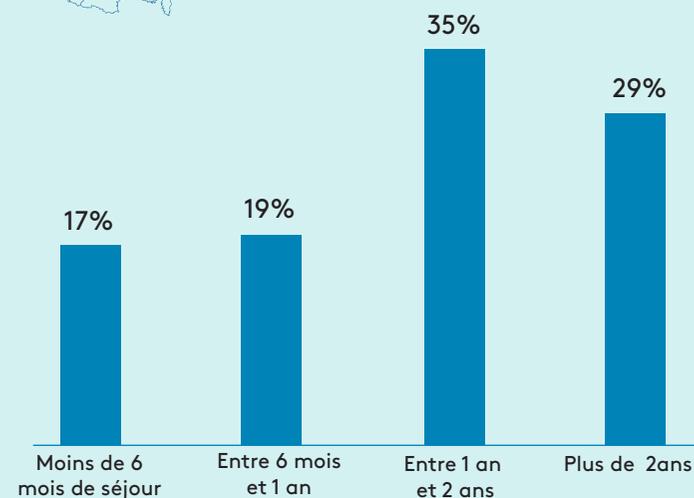
Cette forte proportion pose la question de la capacité et de la réactivité d'accueil de nouveaux résidents en mobilité sociale et professionnelle. La diversification de l'offre de logements (sous location, bail glissant...) est aujourd'hui un enjeu pour de nombreuses associations Habitat Jeunes. L'objectif est bien de mettre en place un parcours d'accompagnement vers le logement autonome pour de plus en plus de résidents.



Durée de séjour 2022 en Occitanie

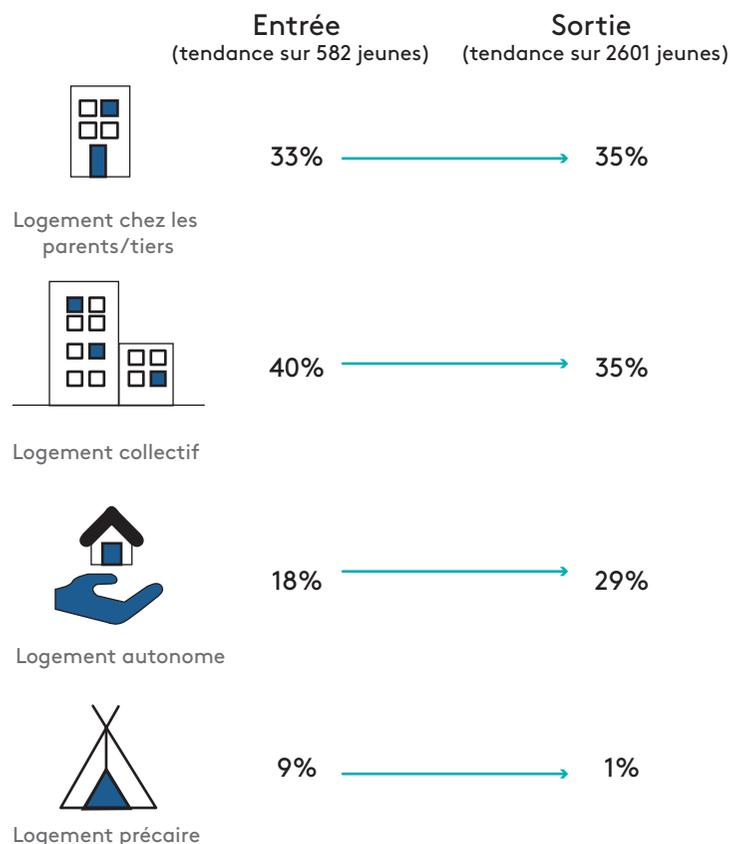


Durée de séjour 2022 en IDF



L'Habitat jeunes : un tremplin vers le logement autonome

Évolution du type de logement avant et après le passage des jeunes en RS-FJT en AuRA



Source : op'haj

Le séjour en RS-FJT favorise grandement l'accès au logement autonome. Même si une partie des jeunes repart chez leurs parents à la sortie du séjour en résidence, une autre partie accède plus facilement au logement autonome à la sortie.

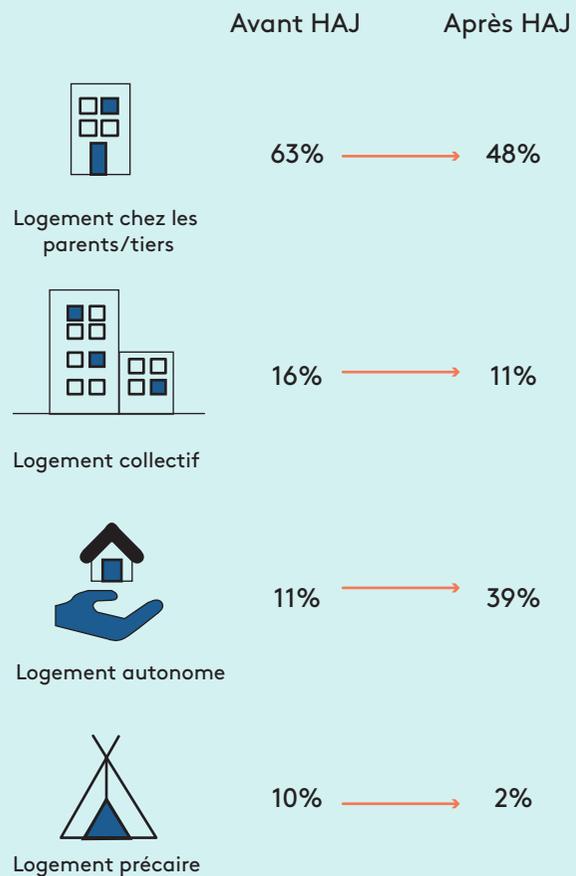
Comme expliqué dans le dernier observatoire de l'URHAJ Occitanie, le projet social a un rôle prépondérant dans le parcours logement jeune, puisqu'il est l'une des pièces maîtresses d'accompagnement vers l'autonomie des jeunes.

« L'accompagnement des jeunes vers l'autonomie, par un suivi individuel et l'accès à des animations collectives de types culturelles, sportives et de loisirs, est inhérent au projet social Habitat Jeunes et concerne par conséquent l'ensemble des structures. A leur entrée en résidence HAJ, chaque résident est reçu en entretien par un travailleur social afin d'identifier ses besoins et mettre en place un éventuel suivi individuel adapté à sa situation. Par ailleurs, les animations et actions en lien avec l'insertion socioprofessionnelle, l'organisation d'événements et de sorties (culture, sports, loisirs...) mais aussi la vie collective quotidienne, favorisent le développement du lien social sur le territoire de la résidence. A cela, s'ajoute également la possibilité pour les résidents de s'impliquer dans la vie de la résidence via le Conseil d'Administration et le Conseil de Vie Sociale. Cette dimension supplémentaire valorise et encourage encore la construction de la citoyenneté de chacun. Un objectif majeur qui est au coeur du projet social Habitat Jeunes.

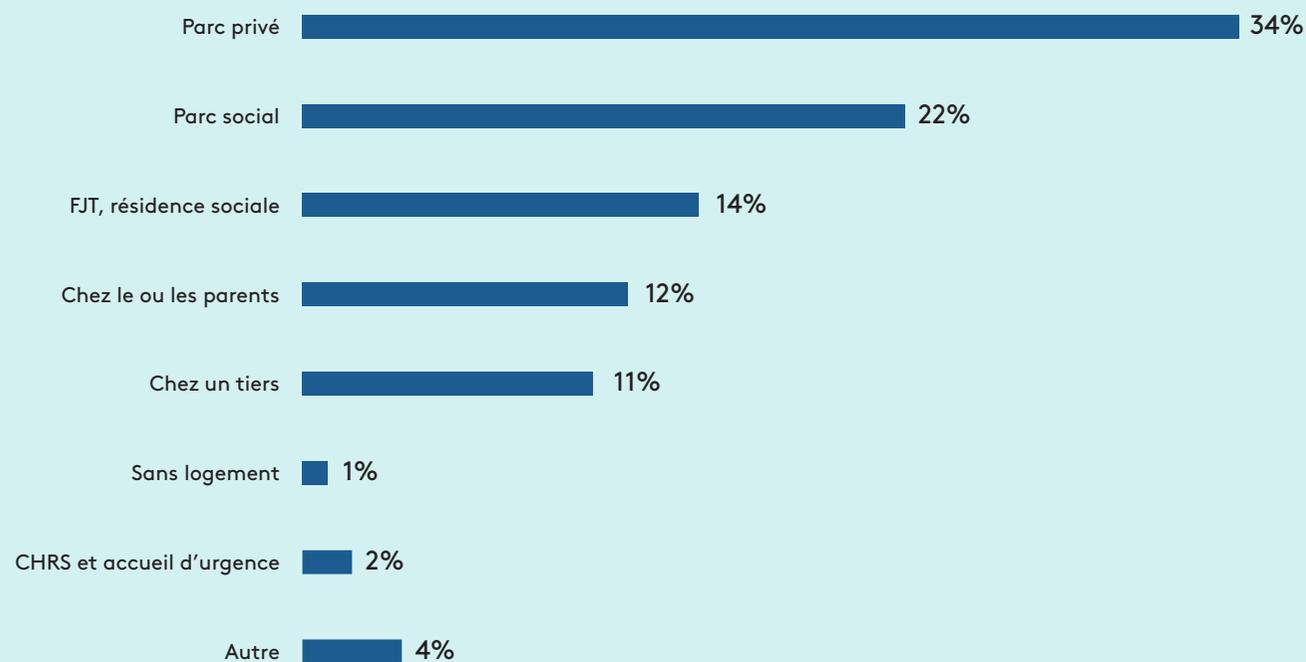
Les deux versants que sont l'accompagnement individuel et les actions collectives se complètent et s'articulent permettant aux jeunes de réussir leur parcours de mobilité et/ou leur installation sur le territoire en accédant à un logement plus pérenne. Aujourd'hui, la tendance est au développement de parcours de logements. Les structures HAJ mettent en place de véritables stratégies de suivi du jeune. Il passe ainsi de la chambre en résidence principale au studio, puis en appartement en diffus et/ou en bail glissant. Sécurisé, le jeune a toujours accès à la résidence principale, à l'accompagnement et aux activités tout en gagnant progressivement en autonomie. Le séjour en résidence HAJ permet une décohabitation accompagnée du foyer familial dans le cadre d'un projet de formation ou d'emploi. Pour les territoires des résidences HAJ, cette solution logement favorise l'installation du jeune sur le territoire et répond aux besoins des acteurs locaux en favorisant le dynamisme économique et formatif. ».



Évolution du type de logement avant et après le passage des jeunes en RS-FJT en Occitanie

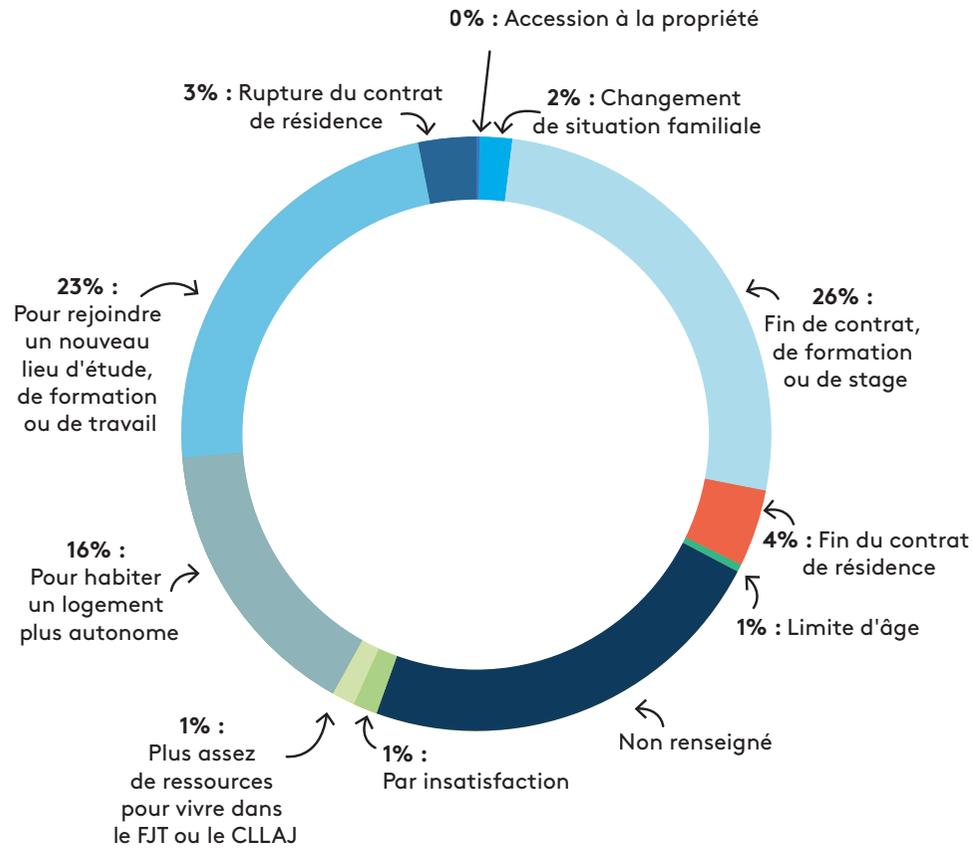


Évolution du type de logement avant et après le passage des jeunes en RS-FJT en IDF



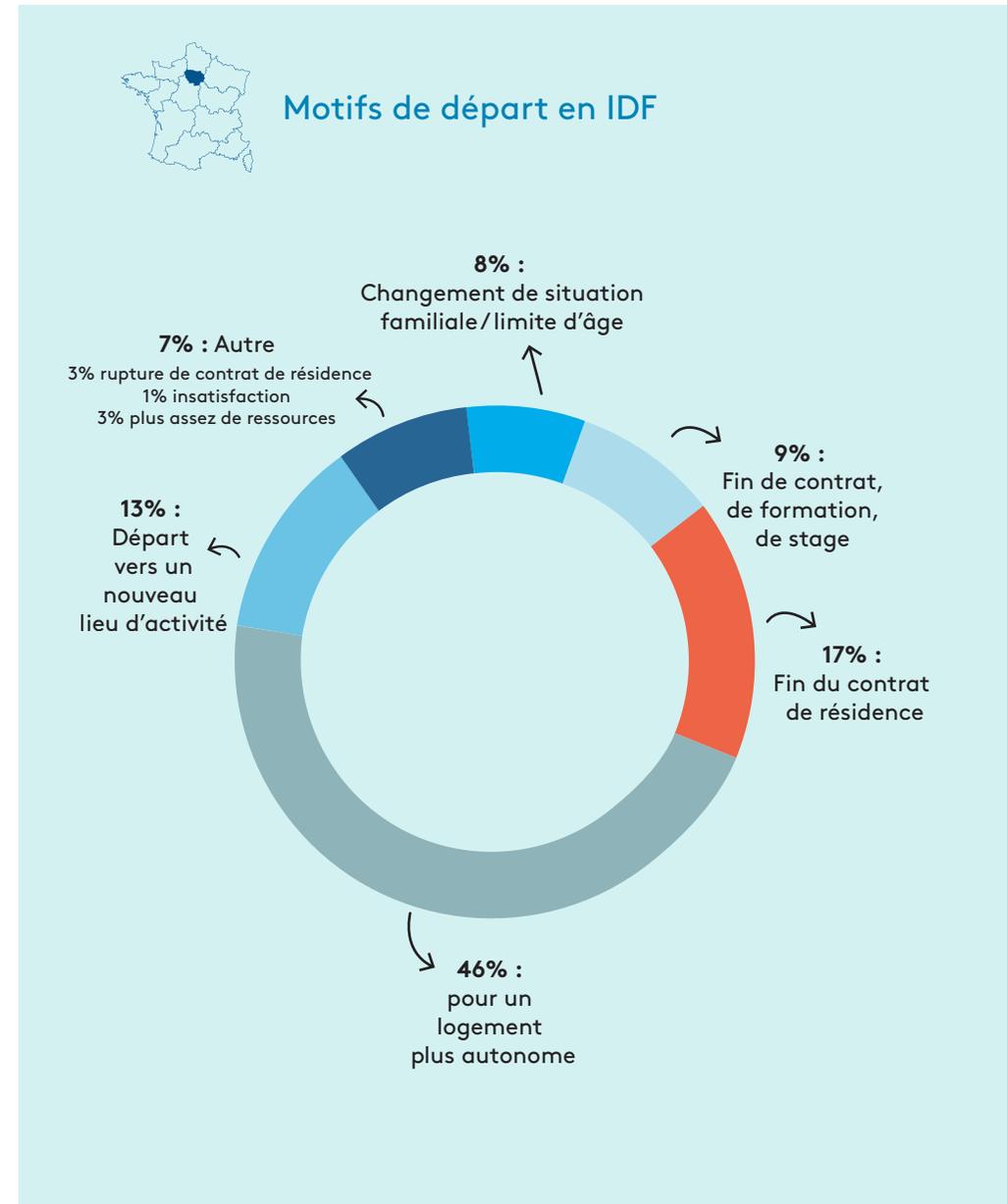
Une diversité de motifs de départ

Motifs de départ en AuRA



Tendance sur 3 474 jeunes - Source : op'haj

Comme pour les années précédentes, les principales raisons du départ de la résidence sont liées à la fin de contrat de formation ou de stage, au changement de lieu d'exercice professionnel ou scolaire, et enfin pour habiter un logement plus autonome.



Partie 4

LE PANORAMA DES ÉQUIPES DES RS-FJT



Panorama des équipes des RS-FJT



Les Résidences Sociales FJT sont bien plus que du logement. Et pour cause, au sein de c h a q u e établissement, une é q u i p e pluriprofessionnelle et qualifiée œuvre au

quotidien pour accueillir et accompagner les résident.e.s. Ce sont là les valeurs et les engagements du réseau Habitat Jeunes tel qu'ils ont été exprimés dans la Charte de l'UNHAJ le 02 février 1996 qui résonnent de la même manière sur l'ensemble de notre territoire.

Par exemple, comme l'explique l'URHAJ Occitanie, le projet social d'une RS-FJT implique la présence d'une équipe pluridisciplinaire, afin de le mener à bien. « Au-delà de l'équipe de direction, des personnels administratifs et des personnels de service, et éventuellement de surveillance, la spécificité d'Habitat Jeunes consiste en la présence, au sein même des résidences sur le lieu de vie des jeunes, d'une équipe socioéducative. Cette dernière est généralement constituée (en tout ou partie) de profils tels que : animateur, éducateur spécialisé, conseiller en économie sociale et familiale, assistant social, conseiller en insertion professionnelle (...).

La composition de l'équipe de professionnels ainsi que leur nombre dépendent principalement du nombre de places et des spécificités des publics accueillis. A titre

d'exemple, la présence de mineurs implique celle de veilleurs de nuits. Le principe est de s'adapter à la réalité des besoins des jeunes accueillis en sachant que la présence d'une équipe socioéducative, même restreinte, est obligatoire en résidence Habitat Jeunes. De fait, l'accompagnement individuel, a minima en termes de démarches administratives, et l'animation collective, par l'organisation d'activités en direction des résidents, sont des composantes essentielles du projet social ».

De même, l'URHAJ Ile de France exprime très clairement la manière dont cette fonction socio-éducative est financée. « La fonction socio-éducative est en partie financée par les CAF au travers de la Prestation de Service FJT (PS-FJT). Dans le cadre de cet agrément, chaque structure définit un projet pluriannuel dans le cadre d'un dialogue de gestion avec la CAF et dans le respect de la circulaire CNAF 2020-010.

Les FJT ont pour ambition d'aider les jeunes dans le démarrage de leur vie d'adulte, en leur donnant accès à un logement et en concourant à leur émancipation et au développement de leur autonomie. Les projets socio-éducatifs se construisent autour de quatre grandes thématiques éducatives :

L'autonomie sociale et économique : aider les résident.e.s à mobiliser leurs propres ressources et celles de leur environnement, afin de répondre à leurs besoins et d'avancer dans leurs projets.

Le logement : accompagner les résident.e.s dans la gestion de leur logement et l'accès au logement autonome.

La vie sociale et la citoyenneté : favoriser l'ouverture à l'autre et le développement du pouvoir d'agir des résident.e.s.

Le développement et l'épanouissement de la

personne : valoriser les potentiels, favoriser l'épanouissement des résident.e.s, leur bien-être et leur ouverture sur le monde.

Les équipes qui mettent en œuvre ces projets socio-éducatifs sont composées de personnels aux profils et métiers multiples, que la CNAF, dans sa circulaire, classe en 3 catégories :

catégorie A : **les personnels socio-éducatifs qualifiés**, qui doivent être titulaires de certifications inscrites au répertoire national des certifications professionnelles relevant au minimum du niveau 5 (anciennement niveau III) et validant des compétences pour la conduite d'un projet socio-éducatif ;

catégorie B : **les personnels d'appui à la fonction socio-éducative**, qui remplissent des fonctions inscrites au sein du référentiel des personnels d'appui et qui participent de façon effective à la fonction socio-éducative ;

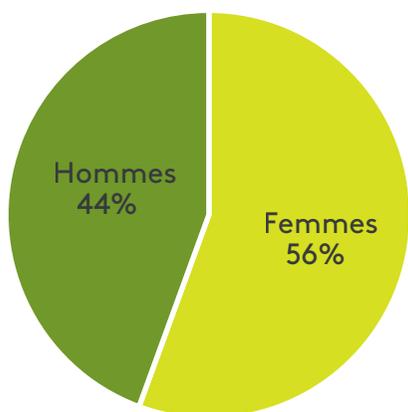
catégorie C : **les personnels des fonctions de direction**, au regard de leur implication dans le projet socio-éducatif et son inscription territoriale. »

L'URHAJ AuRA a pour ambition en 2023 d'établir un panorama des équipes composant les structures. Pour ce faire elle a recueilli des informations sur ces personnels engagés auprès des jeunes, ces salarié.e.s qui occupent des fonctions variées mais tout aussi essentielles à la conduite de nos projets.



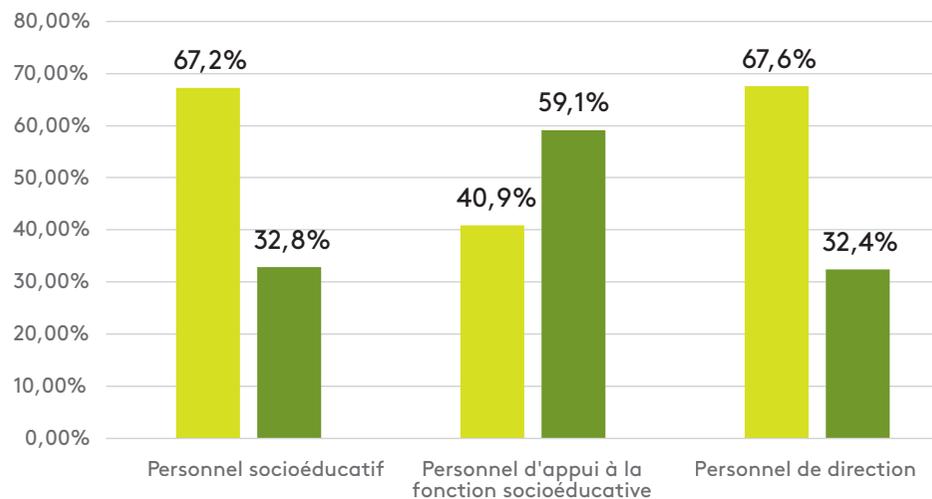
Les salarié.e.s

Parité homme - femme dans les structures en AuRA



Tendance sur 712 salariés - Source : op'haj

Représentation des genres vis à vis des fonctions



Tendance sur 712 salariés - Source : op'haj



ZOOM

Parité des postes de direction et direction adjointe

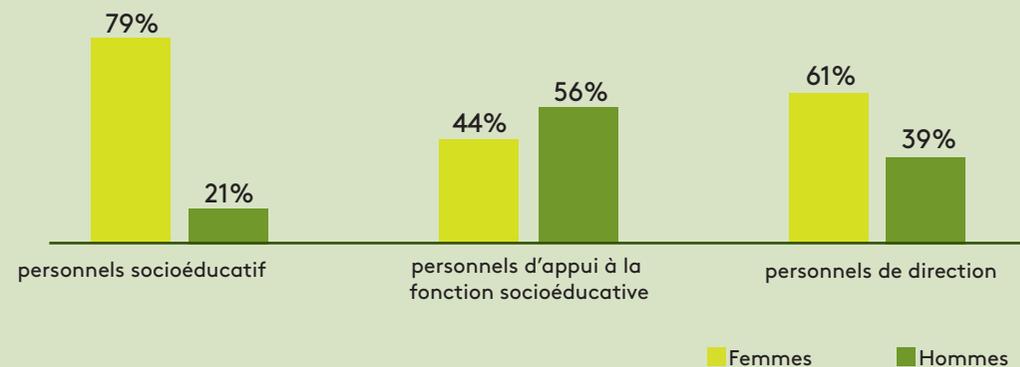


Tendance sur 72 salariés - Source : op'haj

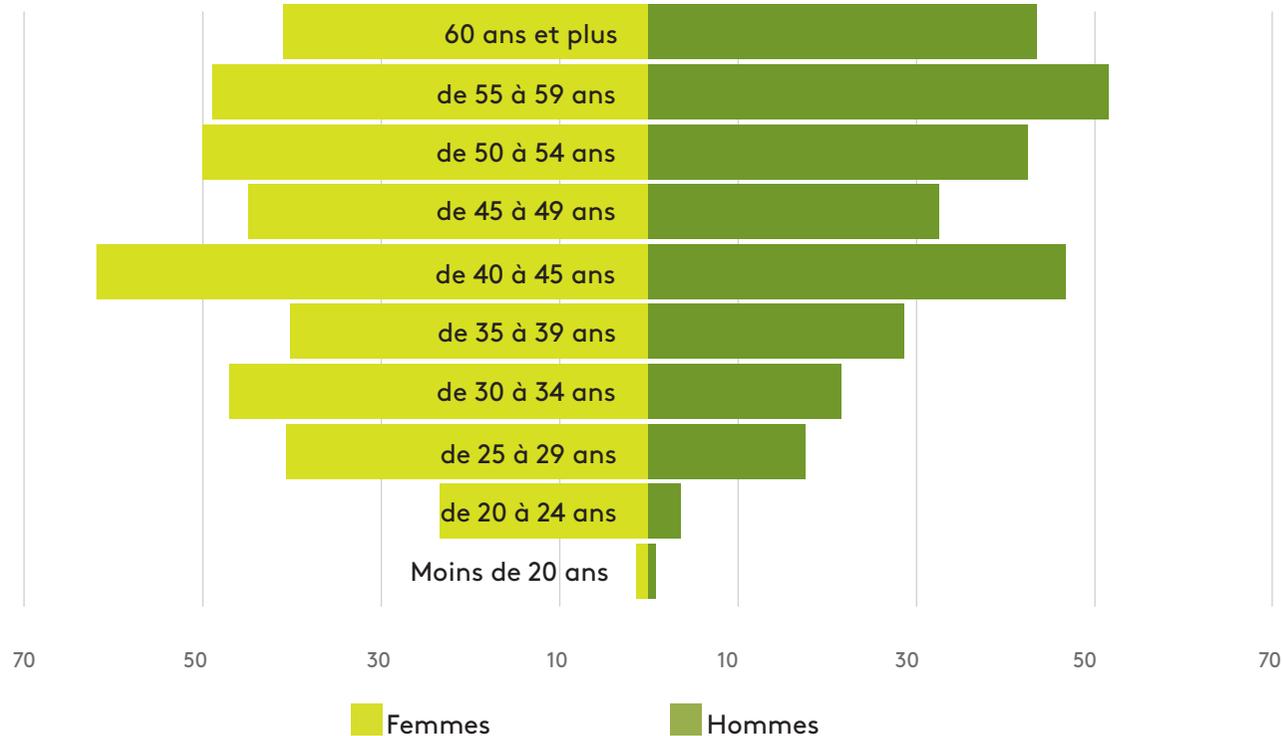
De manière globale, la parité homme femme est plutôt équilibrée. Cependant des différences plus notoires sont à souligner lorsque nous regardons cette répartition par secteurs d'activités/fonctions



Parité homme - femme dans les structures en IDF



Pyramide des âges



Tendance sur 692 salariés - Source : op'haj

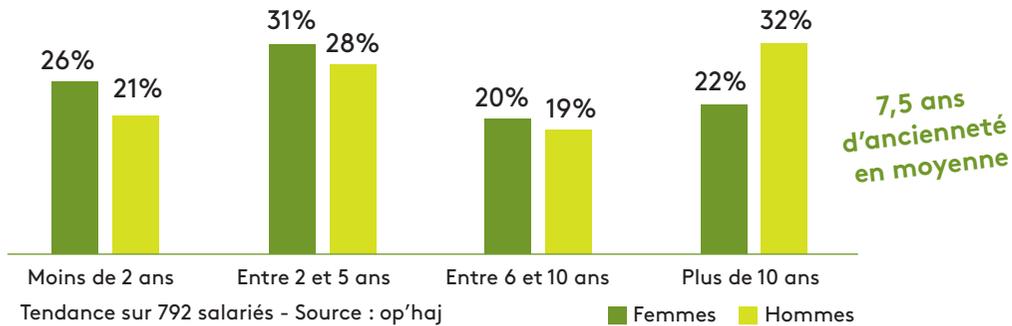
Les deux tranches d'âge les plus représentées dans le personnel sont les 40-44 ans et 55-59 ans, hommes et femmes confondus.

En revanche, la pyramide des âges fait ressortir un personnel féminin sur-représenté dans les tranches d'âge les plus jeunes puisque de 20 à 34 ans, les femmes sont majoritaires sur le personnel masculin. Si cette tendance se confirme, cela annoncera une forte féminisation professionnelle de notre secteur.

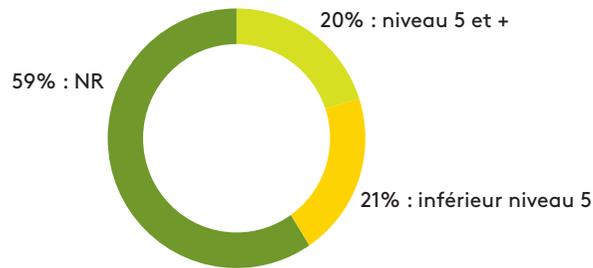
Ancienneté et répartition par catégorie

31% des salariés ont entre 2 et 5 ans d'ancienneté dans leur FJT ; 40% ont plus de 10 ans d'ancienneté. L'ancienneté moyenne des salariés est de 9 ans, globalement bien répartie entre hommes et femmes (8,8 ans pour les femmes et 10 ans pour les hommes)

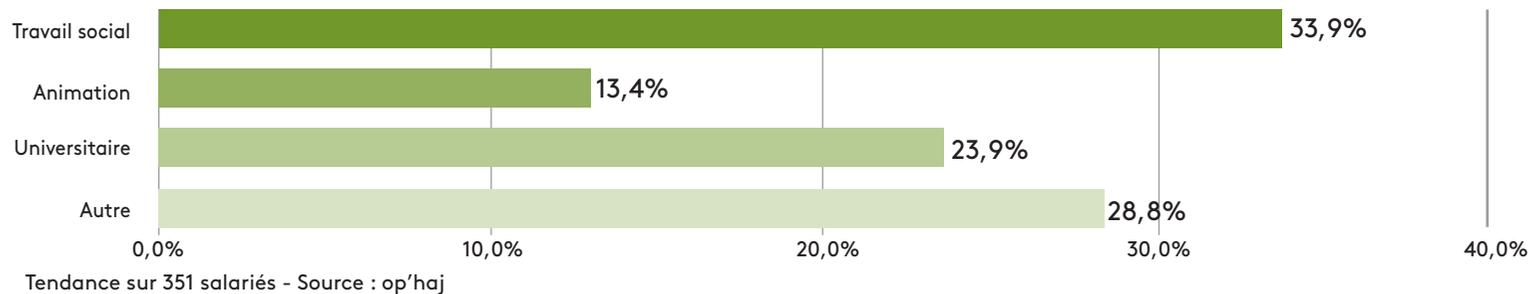
Ancienneté par genre



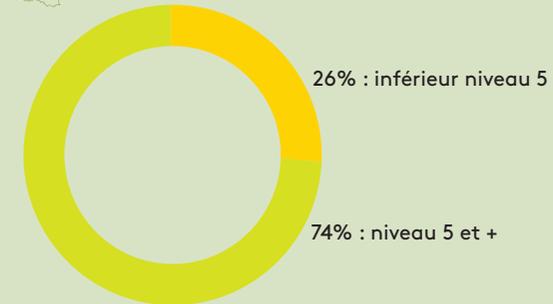
Niveau de diplôme des salariés en AuRA



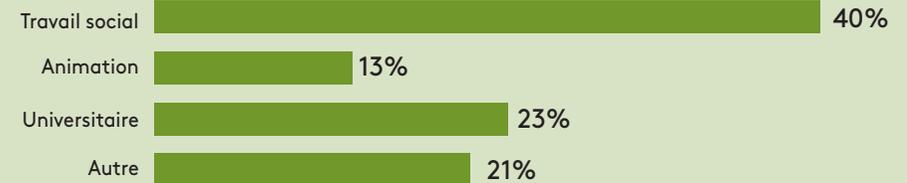
Types de diplômes des salarié.e.s en AuRA



Niveau de diplôme des salariés en IDF



Types de diplômes des salarié.e.s en IDF



Zoom sur le personnel socio-éducatif

Le personnel socio-éducatif en AuRA



- 67.2% sont des femmes
- Ils/Elles exercent dans leur structure depuis environ 8 ans
- 80% ont un diplôme égal ou supérieur au bac+2

Ce sont les animateur·rice·s, éducateur·rice·s, intervenant·e·s sociaux·ales, chargé·e·s de gestion, locative...

Le personnel socio-éducatif en IDF



- 79% sont des femmes
- Ils/Elles exercent dans leur structure depuis environ 6 ans
- 57% ont un diplôme du travail social, 18% d'animation et 18% universitaire
- 80% ont un diplôme égal ou supérieur au bac+2

Le personnel d'appui à la fonction socio-éducatif en AuRA



76% des salariés ont une expérience de 3 ans ou plus avec les jeunes



- 59% sont des hommes
- Ils/Elles exercent dans leur structure depuis 10 ans environ
- 96% des agents ont un diplôme égal ou inférieur au bac+2

Ce sont les agent·e·s d'accueil, assistant·e·s, administratif·ve·s, agent·e·s d'entretien...



Le personnel d'appui à la fonction socio-éducatif en IDF



- 56% sont des hommes
- Ils/Elles exercent dans leur structure depuis 10 ans environ
- 17% ont un diplôme du travail social, 68% des agents ont un diplôme égal ou inférieur au bac

Le personnel de direction en AuRA



94% des salariés ont une expérience de 3 ans ou plus avec les jeunes



- 67% sont des femmes
- Ils/Elles exercent dans leur structure depuis 11 ans environ
- 62% ont un diplôme supérieur au bac+2

Ce sont les directeur·rices, et directeur·rices, adjoint·e·s, et chef·fe·s de service, les assistant·e·s de gestion...

Le personnel de direction en IDF



- 61% sont des femmes
- Ils/Elles exercent dans leur structure depuis 9 ans environ
- 43% ont un diplôme universitaire, 36% ont un diplôme du travail social
- 90% ont un diplôme supérieur au bac+2

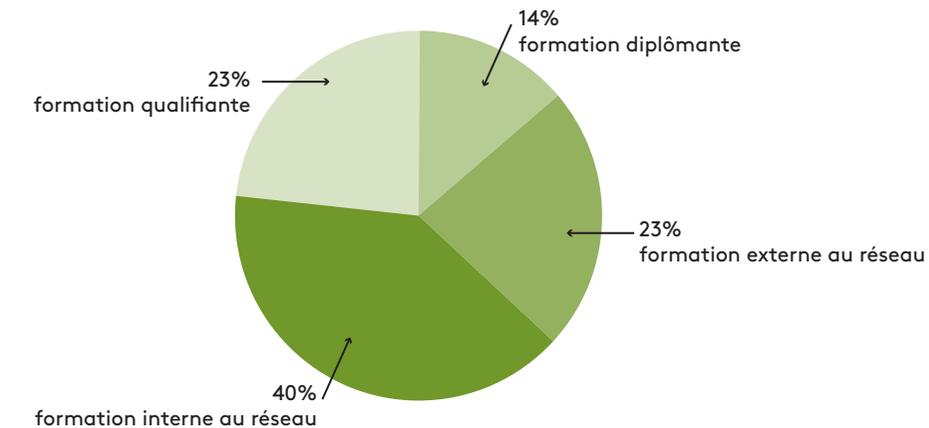
La formation et les contrats

La formation



Sur les 642 salariés répertoriés, 133 ont déclarés avoir suivi une formation dans les 2 dernières années. 40% des formations suivies ont été réalisées de manière interne au réseau, dont une grande partie ont été organisées par l'URHAJ AuRA.

Qualification des formations suivies

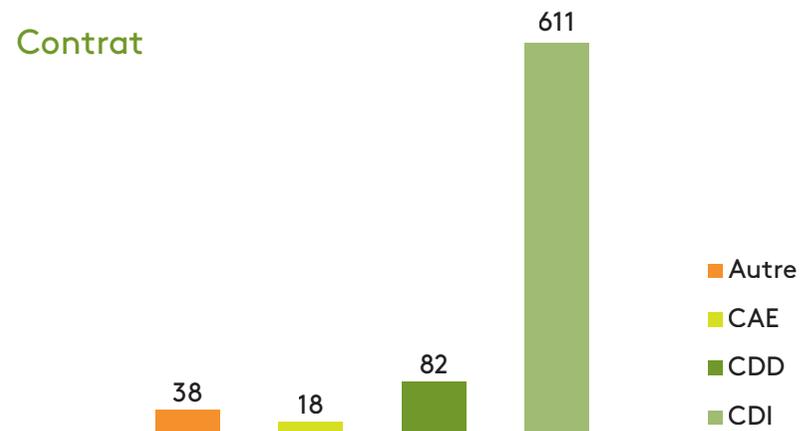


Tendance sur 642 salariés - Source : op'haj

Contrat-salaire

La majorité des salariés ont une stabilité de l'emploi. Sur 749 contrats enregistrés, 81.6% sont des CDI.

Contrat



Tendance sur 749 contrats - Source : op'haj

Salaire

Le salaire annuel brut moyen d'un salarié est estimé à 21 713€. La répartition du salaire est relativement équitable entre homme et femme, bien qu'il existe des disparités plus marquées selon les catégories de fonction. A titre de comparaison le SMIC annuel brut s'élève à 20 966 au 1er mai 2023.

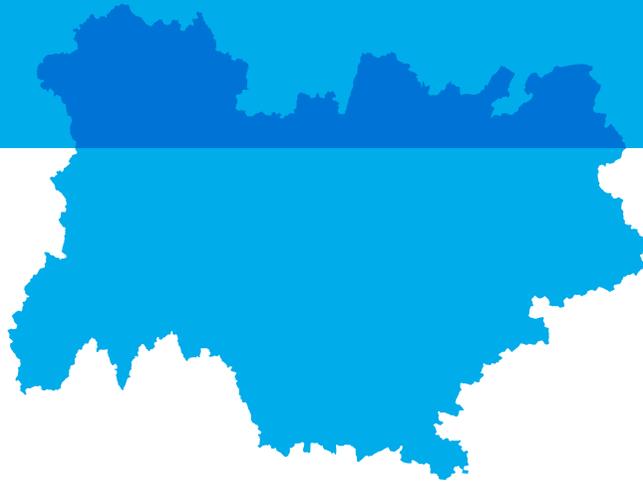
Répartition du salaire homme - femme



Tendance sur 749 contrats - Source : op'haj

Partie 5

**GLOSSAIRE
&
BIBLIOGRAPHIE**



GLOSSAIRE

ALT, Allocation Logement Temporaire
AOCDTF, Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
APL, Aide Personnalisée au Logement
AURA, Auvergne-Rhône-Alpes
CAF, Caisse d'Allocations Familiales
CESE, Conseil Economique, Social et Environnemental
CGEDD, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable
CHRS, Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
CNAF, Caisse Nationale d'Allocations Familiales
CVS, Conseil de Vie Sociale
DREAL, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREETS, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
DREES, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques
EPCI, Etablissement public de coopération intercommunale
FCR, Fédération Compagnonnique Régionale
FJT, Foyer Jeunes Travailleurs
FJT-HAJ, Foyer Jeunes Travailleurs-Habitat Jeunes
HAJ, Habitat Jeunes
IML, Intermédiation Locative
MNA, Mineur Non Accompagné
QPV, Quartier Prioritaire de la Ville
OP'HAI, Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes
PS-FJT, Prestation de Service – Foyer Jeunes Travailleurs
RS-FJT, Résidence sociale - Foyer Jeunes Travailleurs
RSJ, Revenu Solidarité Jeunes
SMIC, Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance
UNHAJ, Union Nationale de l'Habitat pour les Jeunes
URHAJ, Union Régionale de l'Habitat pour les Jeunes

BIBLIOGRAPHIE

Observatoire régional Habitat Jeunes 2022 d'Ile de France, 2023

Observatoire régionale Habitat Jeunes 2022 d'Occitanie, 2023

Rapport CESE, Les métiers de la cohésion sociale, juillet 2022

Rapport CGEDD, Évaluation et pistes d'évolution pour les Foyers de jeunes travailleurs (FJT), février 2022

Rapport de mission, Evolution des métiers du social. COULOT A., DESJARDIN R., FAYARD O., JEANTET S., VIVIAND Z. Master 2 Psychologie Sociale, du

Travail et des Organisations, parcours Psychologie Sociale Université Lumière Lyon II Institut de Psychologie. Avril 2023

RENAUDIN-CASTAY F., SEURRE M., Observatoire 2022. URHAJ AURA, 2020 et 2021



Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes en Auvergne Rhône-Alpes

245 rue Duguesclin

69003 Lyon

04 37 43 45 17

habitatjeunes-aura.org

observatoire@habitatjeunes-aura.org

Contact :

Clotilde Monségu

07 62 06 32 77